



Investir dans les populations rurales

Royaume du Maroc

Projet de développement des filières agricoles dans la zone de montagne de la province d'Al Haouz (PDFAZMH)

PRÊT FIDA N° 861-MA

Rapport de supervision

Rapport principal et appendice

Dates de la mission: 27 juin au 11 juillet2017

Date du document: 31/07/2017

No. du Projet: 1526

No. du rapport: 4513-MA

Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
Département de la gestion des programmes

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Introduction	1
A. Evaluation d'ensemble de l'exécution du projet	1
B. Produits et effets	2
C. Avancement de l'exécution du Projet	6
D. Aspects fiduciaires	9
E. Durabilité	12
F. Impacts	14
G. Conclusion	14

Appendices

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes	16
Appendice 2 : Cadre logique axé sur les résultats avec réalisations et cadre logique révisé avec les nouveaux indicateurs SYGRI	19
Appendice 3: Résumé des principales mesures à adopter dans les délais convenus	32
Appendice 4: Avancement matériel au regard du PTBA, y compris les indicateurs SYGRI	34
Tableau 4 A : Réalisations physiques par rapport aux prévisions	34
Tableau 4 B : Indicateurs SYGRI (1er niveau)	44
Tableau 4 C : Indicateurs SYGRI (2ème niveau)	48
Appendice 5 : Questions financières	50
Appendice 6 : Respect des dispositions de l'Accord de financement	51
Appendice 7: Gestion des savoirs, apprentissage et innovation	53
Appendice 8: Degré de mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision	55
Appendice9 : Programme de la mission dans la zone du projet	61
Appendice10 : Liste de présence aux réunions de démarrage et de synthèse	63

Sigles et acronymes

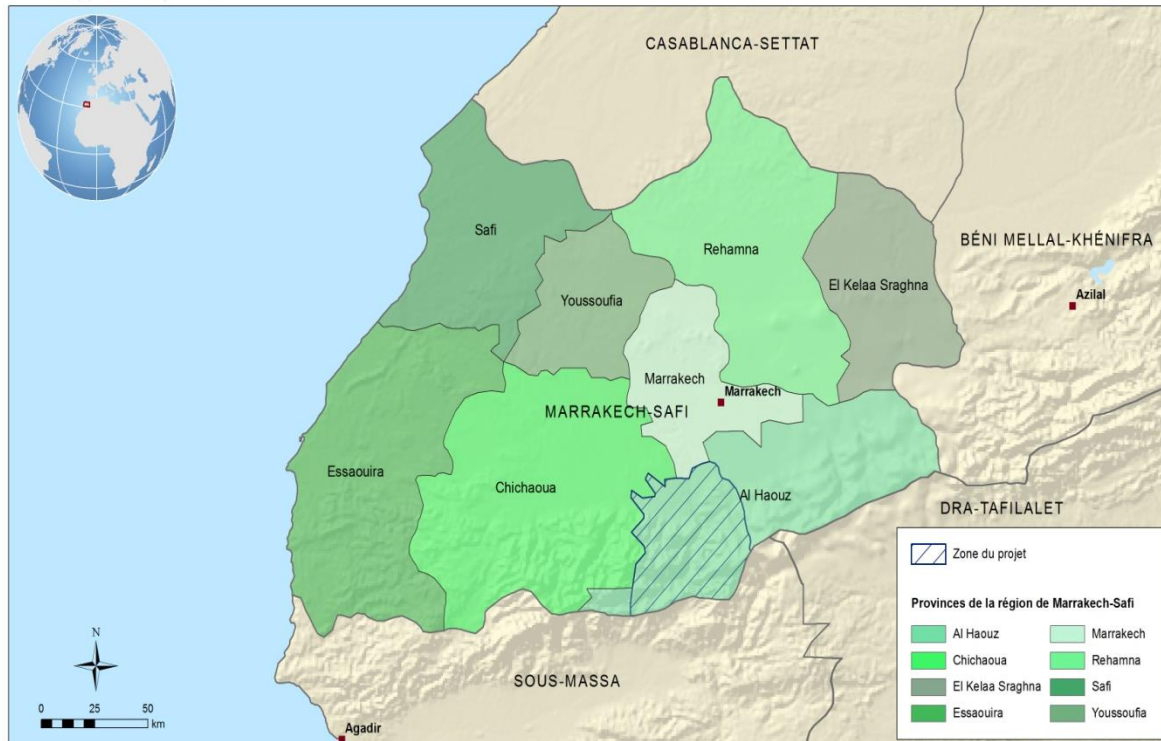
AAO	Avis d'appel d'offres
AO	Appel d'offres
AOP	Association d'organisation paysanne
ADA	Agence pour le développement agricole
AGR	Activité génératrice de revenus
ANOC	Association nationale ovine et caprine
ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
AT	Assistance technique
AUEA	Association d'usagers d'eau agricole
BE	Bureau d'études
CCA	Centre de conseil agricole
CR	Commune rurale
DAO	Dossier d'appel d'offres
DB	Direction du budget (ministère de l'Economie et des Finances)
DP	Direction du projet
DPA	Direction provinciale de l'Agriculture
DRA	Direction régionale de l'Agriculture
EM	Equipes métier
FDA	Fonds de développement agricole
FFS	Farm Field School
FIDA	Fonds international de développement agricole
GC	Génie civil
IGF	Inspection générale des finances
IGP	Indication géographique protégée
INDH	Initiative nationale de développement humain
ITSAS	Institut des Techniciens Supérieurs en Agriculture de Souilha
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
ODCO	Office de développement de la coopération
ONCA	Office national du conseil agricole
ONSSA	Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires
OPA	Organisation professionnelle des agriculteurs
PDFAZMH	Programme de développement des filières agricoles des zones montagneuses de la province d'Al Haouz
PMH	Petite et moyenne hydraulique
PMV	Plan Maroc vert
PTBA	Programme de travail et budget annuel
RMT	Revue à mi-parcours
SAHA	Service des aménagements hydro-agricoles
S&E	Suivi-évaluation
SMOP	Service de mise en œuvre des projets
SFDA	Société financière de développement agricole (Tawil Al Fellah)
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UGP	Unité de gestion du projet
UV	Unité de valorisation

CARTE 1: LOCALISATION DE LA ZONES DU PROJET PDFAZMH

Royaume du Maroc

Projet de développement des filières agricoles dans les zones de montagne de la province d'Al Haouz - PDFAZMH

Rapport de supervision



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 10-07-2017

Introduction

1. Cette mission de supervision¹ du projet de développement des filières agricoles dans les zones de montagne de la province d'Al Haouz (PDFAZMH) au Maroc vient après la revue à mi-parcours qui a eu lieu en octobre 2016 et suite à l'extension de la durée du projet de deux ans. Elle a séjourné au Maroc du 27 juin au 11 juillet 2017 (15 jours), dont 10 jours dans la zone du projet². La mission avait pour objectifs, l'examen de l'état d'avancement, l'analyse des résultats atteints, le suivi des recommandations antérieures et l'appui du projet à lever les contraintes rencontrées.
2. La mission a tenu une réunion de démarrage à l'ADA le 28 juin à Rabat, en présence de représentants du Ministère de l'Agriculture, des pêches maritimes du développement rural et des eaux et forêts³, puis elle s'est rendue sur terrain où elle a tenu une réunion avec le directeur du projet, l'UGP, les services de la DPA de Marrakech et le représentant de l'ADA. Elle a visité des réalisations sur le terrain et a rencontré des représentants des partenaires, de quelques associations et coopératives, des équipes-métiers, des membres d'AUEA, des petits agriculteurs et éleveurs et a recueilli leurs appréciations sur le déroulement du projet et leurs suggestions pour en améliorer la mise en œuvre. Au terme de la mission de terrain, une réunion de synthèse a eu lieu au siège de la DPA à Marrakech le 7 juillet avec l'équipe du projet. La réunion de restitution finale a été tenue à Rabat le 11 juillet au siège de l'ADA en présence de représentants des directions centrales concernées par le projet et la DPA.
3. A titre de rappel, l'objectif global du projet est de contribuer, à l'allègement de la pauvreté rurale des ruraux pauvres impliqués dans les filières, des olives, des pommes et de la viande ovine.. Les objectifs spécifiques du projet sont: i) améliorer la productivité des exploitations agricoles et la qualité de leurs productions; ii) valoriser les produits des filières par la transformation et le conditionnement; et iii) améliorer l'accès des producteurs à des marchés rémunérateurs.
4. Le coût total du projet est de 9,1 millions USD (prêt de 6,4 M.USD, don FIDA de 140 000 USD, 2,32 M.USD de contrepartie du Gouvernement, 0,12 M.USD des bénéficiaires et 0,16 M.USD de l'ANOC). Le projet a été effectif depuis septembre 2012, l'atelier de démarrage a eu lieu en mai 2013, le 1^{er} décaissement a été effectué en mars 2014 et la revue à mi-parcours a eu lieu en octobre 2016. La nouvelle date d'achèvement du projet est prévue pour fin septembre 2019 et la clôture du prêt est fixée à fin mars 2020.

A. Evaluation d'ensemble de l'exécution du projet

5. Compte tenu de la nouvelle date d'achèvement, 70% de la durée du projet est écoulée et le niveau global d'engagements des activités est de l'ordre de 81%, par rapport aux prévisions globales. Le niveau d'engagement des activités du PTBA-2017 est de l'ordre de 54%. Le taux global de paiement, qui traduit plus l'avancement des travaux sur terrain, est de l'ordre de 42%.
6. A ce jour, la quasi-totalité des activités prévues en amont des filières ont été réalisées et réceptionnées et, en cours d'achèvement pour les travaux de PMH, dépassant, parfois, les prévisions initiales. Elles ont concerné, essentiellement: i) le renforcement de capacités des agriculteurs et des éleveurs (93%), ii) la constitution de 12 équipes métiers de jeunes hommes et femmes, érigées en 12 coopératives de services agricoles renforcées et équipées (100%), mais encore fragiles, iii) la petite et moyenne hydraulique, dépassant les prévisions initiales pour l'olivier et 60% pour les pommiers, iv) l'extension du verger de pommier sur 230 ha (100%), v) l'amélioration génétique ovine à travers l'introduction de 177 béliers géniteurs (111%), vi) la création d'un groupement d'éleveurs et le renforcement d'un autre, regroupant 230 éleveurs, vii) l'aménagement et l'équipement de 42 bergeries (100%) et viii) la création de 26 activités génératrices de revenus au profit de 1125 bénéficiaires, dont 90% de femmes. A l'issue des activités

¹La mission était composée comme suit: Mr. Zine-El Abidine Ghoudi, consultant, spécialiste en gestion de projet, chef de mission; Mr. Chakib Nemmaoui, chargé de la coordination et d'appuis au programme FIDA au Maroc; Mr. Thomas Cazalis, consultant, spécialiste en développement des filières végétales ; Mr. Araba Abdelilah, consultant, spécialiste en développement des filières animales, Mr. Fathi Goucha, consultant, spécialiste en génie rural; Mr. Moez Makhoulouf, Consultant spécialiste en gestion financière et fiduciaire; et Mr. Walid Dhoubi, Consultant spécialiste en Passation des marchés. Mr. Afif Miloud, cadre de l'ADA a accompagné la mission sur terrain.

² Voir programme en appendice9

³ Liste de présence en appendice10

en amont, les taux d'adoption des techniques de conduite des vergers sont de l'ordre de 58% pour l'olivier et 56% pour le pommier et la durabilité des équipes métiers reste tributaire de la diversification de leurs activités et de la bonne gouvernance de ces structures.

7. En aval des filières, les travaux de génie civil des unités de transformation et de valorisation (3 unités pour la filière olive et cinq pour la filière pomme) ont été contractés en fin 2016 et début 2017 et le niveau d'exécution varie entre l'attribution de l'ordre de service et 25%. Elles seront réceptionnées fin 2017 pour être équipées et mises en marche en début 2018. Pour la filière animale, deux centres de stockage d'aliments et la construction d'une maison artisanale sont prévus mais non encore démarrés. Toutes ces unités, qui entreront en production à la fin du projet et seront gérés par des coopératives nouvellement constituées et à capacités limitées, auront encore besoin d'appui de proximité. D'autant plus, l'encadrement, actuellement assuré par une assistance technique externe qui s'achève avec le projet, et par les services techniques de la DPA et de l'ONCA dont les moyens humain et matériel limités mérite une attention particulière pour garantir l'autonomisation de ces coopératives.
8. En appui à la commercialisation des produits de niche, le projet a entrepris des activités d'appui à la commercialisation du noix, du miel, d'huile d'olive, des plantes aromatiques et médicinales, du fromage, et des ovins Sardi assurant un chiffre d'affaire de 729.000 DH en 2015 et 4.270.000 DH en 2016. La commande actuelle pour la vente des agneaux à l'occasion de la Aïd en 2017 est évaluée à 20.000.000 DH (soit une augmentation de 368 % par rapport à 2016).
9. Pour la gestion du projet, en plus du directeur du projet, l'UGP est constituée principalement de personnel de l'assistance technique, d'un coordinateur de l'UGP qui est fonctionnaire de la DPA, appuyé par certains autres collaborateurs sur les aspects de mise en œuvre, logistique et comptable. Malgré l'effort important de cette AT, la forte rotation de son personnel a affecté l'avancement du projet. En outre, la multiplicité des tâches assumées par le coordinateur du projet, réduisent le temps consacré au suivi des activités du projet. Sur les 50 recommandations de la dernière mission RMT, 14 ont été prises en charge totalement (28%), 27 partiellement (54%) et 9 (18%) non prises en considération.
10. Au niveau de la gestion financière et de la passation des marchés, les procédures de passation de marchés sont globalement respectées mais, les délais écoulés entre le lancement du processus et l'attribution des marchés sont jugés longs. Aussi, des retards dans la délégation des crédits ont été constatés. Ceci a accentué les retards enregistrés dans la mise en œuvre de certaines activités. Les décaissements accusent un retard important par rapport à la durée écoulée du projet (36.6% sur le prêt et nul sur le don).

Globalement, le projet est jugé modérément satisfaisant.

B. Produits et effets

C-1. Composante I : Appui au développement de la filière olive

11. **A l'amont de la filière**, les prévisions du projet concernent : i) l'encadrement technique de 13.000 oléiculteurs, actualisés à 8640, suite à une enquête exhaustive, sur une superficie totale de 3500 ha ; ii) la création de 5 équipes-métiers composées de jeunes diplômés organisés en coopératives de services ; iii) des travaux d'aménagement PMH portant sur la réfection d'ouvrages de dérivation, le revêtement de 10 km de séguias, l'aménagement de 3 sources d'eau, la construction de 2 bassins de stockage et le renforcement des capacités des AUEA.
12. Pour l'encadrement technique, les réalisations ont concerné: i) 83% des oléiculteurs (7135 agriculteurs) ont été encadrés et sensibilisés à l'itinéraire technique amélioré. Le taux moyen d'adoption des bonnes pratiques a été estimé à 58%. Si les bonnes pratiques de récolte et de taille sont largement adoptées, les bonnes pratiques concernant la fertilisation et la protection phytosanitaire sont notablement moins mises en œuvre.
13. Pour les équipes métiers (EM), 5 Equipes de 10 à 15 membres chacune, soit 100% des prévisions, ont été formées, équipées et constituées en coopératives de service agricole. Par ailleurs, dans l'objectif de diversifier les activités, certains membres des EM oléicoles ont commencé des formations qualifiantes en jardinage et entretien des espaces verts. Les chiffres d'affaires évolutifs depuis 2015 confirment la pertinence de la création des EM et leur bon niveau de qualification pour répondre aux besoins de service exprimés par les agriculteurs.

14. Si la gestion opérationnelle des EM est satisfaisante, leur durabilité est toutefois menacée par : i) le faible niveau d'éducation des membres qui constitue un frein à leur qualification ; ii) l'absence de gestion financière pour la plupart des EM qui ne constituent pas un fonds de d'entretien et de remplacement du matériel subventionné par le projet.
15. Afin de renforcer l'intégration des actions du projet suivant une logique filière, l'UGP a pris l'initiative de faire signer des conventions de prestation de services entre d'une part le Groupement demandeur de l'AOP « Huiles d'Amizmiz », composé des 4 coopératives de trituration, et d'autre part les 5 EM. Le projet de convention est en cours de signature.
16. En matière d'aménagement PHM, les réalisations ont dépassé les prévisions et ont concerné : i) la réhabilitation d'un seuil de dérivation et l'aménagement de 2 nouveaux ouvrages ; ii) la modernisation de 10.984 ml (110 % des prévisions) de séguias dont les travaux de génie civil ont été achevés et l'installation des équipements hydromécaniques est en cours. Ces aménagements ont permis de développer l'irrigation d'appoint, de 481 ha d'oliviers ; iii) les travaux de captage de deux sources sur 3 prévus qui seront achevés en fin septembre 2017 ; et iv) la réalisation d'un bassin de stockage sur 2 prévus ; le deuxième a été annulé. Les travaux de GC (béton, maçonnerie de fondation et terrassement) sont de bonne qualité.
17. **A l'aval de la filière**, les prévisions du projet concernent : i) l'élaboration des études de faisabilité⁴ des Unités de Valorisation (UV); ii) la construction et équipement des 3 UV ; iii) la réhabilitation des 3 unités de trituration (UT); iv) la formation et l'encadrement des producteurs et des gestionnaires des UV et ; v) l'appui à la labellisation et à la commercialisation. Les principales réalisations ont porté sur ce qui suit :
18. La construction de l'unité de mise en bouteille d'huile d'olive de Tissira (taux d'avancement des travaux de 25% pour un délai consommé de 50%). Les ordres de service de construction des 2 autres UV (conserverie des olives et savonnerie) ont été remis début juillet 2017 (pour 6 et 8 mois). En outre Les marchés d'équipement des 2 UV (savon mou et conserverie d'olives) ont également été adjugés. Ces marchés ont été suspendus, jusqu'à l'achèvement des travaux de génie civil. Les premiers résultats de l'étude d'impact environnemental n'ont pas relevé de contrainte majeure. Pour plus de cohérence entre les bâtiments et les équipements, la mission propose la validation des plans guides des bâtiments par les fournisseurs des équipements pour la vérification des encombrements des équipements dans les espaces définis par les plans de génie civil. La mission fait remarquer qu'en tenant compte des délais contractuels, les 3 UV risquent de ne pas être fonctionnelles avant mars 2018 ce qui ne laisserait la possibilité d'un accompagnement opérationnel des coopératives qu'au cours d'une seule campagne avant la fin du projet.
19. En matière d'accompagnement, 750 producteurs ont été formés sur les bonnes pratiques de récolte et sur les procédés de production. Ces formations ont été complétées par des stages dans des entreprises de production de savon dur et de conserve d'olives. Par ailleurs, l'ODECO a organisé des formations de 2 jours pour chaque coopérative en matière de gestion administrative et financière. Enfin une sensibilisation aux techniques de vente a été organisée au profit des coopératives productrices d'huile d'olive.
20. Le processus de labellisation de l'AOP « Huiles d'Amizmiz », supervisé par l'INRA est quasiment achevé et l'AO portant sur l'AT d'appui à la certification AOP des producteurs a été lancé mais pas encore adjugé.
21. Le marché d'AT pour l'élaboration de guides de bonnes pratiques, de plans d'affaires, de plans marketing, et d'outils de promotion a été adjugé mais les prestations n'ont pas commencé. La mission souligne l'importance du principe du « faire faire » pour la réalisation des plans d'affaire qui doivent être impérativement réalisés par les coopératives sous l'assistance et la supervision de l'AT et de l'UGP.

Ainsi le niveau d'exécution des activités de la filière olive est jugé moyennement satisfaisant.

⁴ Etudes de marché et de faisabilité technico-économique des UV suivantes: mise en bouteille d'huile, conserverie d'olives, production de tapenade d'olive, production de savon mou.

Action convenue	Responsabilité	Date prévue
1. Inscrire les 12 EM à la formation qualifiante d'« ouvriers en arboriculture ».	UGP/SM amont, ITSAS	Septembre 2017
2. Inscrire les 6 coopératives gestionnaires des 8 UV à la formation qualifiante en « gestion de l'entreprise agricole ».	UGP/SM aval, ITSAS	Septembre 2017
3. Elaborer un plan d'action coordonné et un chronogramme détaillé jusqu'à la fin du projet de toutes les mesures d'accompagnement I des coopératives.	UGP	Juillet 2017
4. Etablir un planning détaillé de réalisation des bâtiments en cours d'exécution avec les échéances d'installation (et engager des réunions périodiques avec les adjudicataires permettant un suivi rapproché de la mise en œuvre des unités).	DPA/UGP et MAT Entreprises et fournisseurs	10 juillet 2017
5. Remettre les plans guides des bâtiments aux fournisseurs des équipements pour vérification des encombrements de leurs installations	UGP et MAT	10 juillet 2017

C-2. Composante II : Appui au développement de la filière pomme

22. **A l'amont de la filière**, les prévisions du projet concernent : i) l'extension de pommier sur 230 ha ; ii) l'encadrement technique de 12000 pomiculteurs sur une superficie totale de 465 ha ; iii) la création de 7 équipes ; iv) des travaux d'aménagement PMH portant sur la réfection de 2 ouvrages de dérivation, le revêtement de 5 km de séguias, l'aménagement de 3 sources d'eau, la construction de 3 bassins de stockage et le renforcement des capacités des AUEA.
23. Les principales réalisations ont concerné ce qui suit : i) 230 ha de pommiers ont été plantés soit 100% des prévisions, ii) 95% des oléiculteurs (11442 agriculteurs) ont été encadrés et sensibilisés à l'itinéraire technique amélioré. iii) le taux moyen d'adoption des bonnes pratiques est de l'ordre de 56%. Les bonnes pratiques concernant la fertilisation, la protection phytosanitaire et l'éclaircissage sont moins mises en œuvre.
24. En ce qui concerne les EM, 7 équipes, composées de 10 à 15 membres chacune, soit 100% des prévisions ont été formées, équipées et constituées en coopératives de service agricole. Les mêmes observations et remarques que pour les EM oléicoles peuvent être formulées quant aux points forts et aux points faibles des 7 EM pomicoles.
25. En matière d'aménagement PMH les réalisations ont concerné : i) la construction de 3039 ml de canaux en béton sur 5033 ml contractés et en cours de finalisation contre 4000 ml prévus par le rapport de conception pour la modernisation des séguias en terre (soit 77% des prévisions initiales) ; ii) la construction de 3 bassins de stockage et de 2 seuils de dérivation dont les travaux n'ont pas démarré. L'entrepreneur s'est engagé à renforcer ses moyens pour achever les travaux restants dans le délai contractuel avant fin 2017. Ces aménagements ont permis l'irrigation de 75 ha supplémentaires de pommier dans la commune d'Anougal.
26. **A l'aval de la filière**, les prévisions du projet concernent : i) l'élaboration des études de faisabilité technico-économique⁵ des UV prévues; ii) la construction et l'équipement des 5 UV considérées comme viables ; iii) la formation et l'encadrement des producteurs et des gestionnaires des UV sur les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène ; iv) l'appui à la labellisation et à la commercialisation.
27. Les principales réalisations à ce niveau ont concerné: i) Les travaux de construction de 2 UV de conditionnement et de 2 UV de vinaigre, annexées aux 2 premières, ont commencé et sont avancés à 25% à Anougal et à TalatNyacoub, avec une bonne qualité des travaux de génie civil. L'ordre de service d'exécution a été remis début juillet 2017 pour la construction de la 3^{ème} UV de conditionnement dans la CR Azgour avec un délai de 8 mois. Le marché d'équipements des 5 UV est contracté mais l'installation reste tributaire de l'achèvement des travaux des bâtiments.
28. La mission propose le renforcement de la protection prévue autour du bâtiment en construction à Anougal qui est menacé par les ruissellements d'un affluent de l'oued principal juste à proximité du bâtiment. La protection spécifique au site serait un ouvrage type dalot/cassis avec un renforcement par de gabions. Par ailleurs, suite aux constats de la mission et en sa présence, la DPA a organisé une réunion, le 5 juillet 2017, avec tous les intervenants afin d'assurer une

⁵ Etudes de marché et de faisabilité technico-économique des UV suivantes : stockage et conditionnement de pommes, production de vinaigre, production de compote de pommes

meilleure coordination des réalisations dans les délais contractuels, de valider la protection du bâtiment à Anougal et d'éviter toute éventuelle incohérence entre le plan de génie civil et les encombrements des équipements.

29. En matière d'accompagnement, 250 producteurs ont été formés sur les procédés de conditionnement des pommes et de production de vinaigre. Ces formations ont été complétées par des stages dans une entreprise et une coopérative de production de vinaigre. A l'instar des coopératives de la filière oléicole, l'ODECO a organisé des formations de 2 jours pour chaque coopérative en matière de gestion administrative et financière.
30. En matière de labellisation de l'IGP « Pommes du Haouz », deux marchés d'AT complémentaires ont été adjugés. Le travail de l'AT a permis : i) l'identification du Groupement demandeur, composé de producteurs, qui doit être officiellement créé en association en juillet 2017 ; ii) la réalisation de la première étape de caractérisation du produit en 2016 qui sera suivie d'une deuxième phase lors de la campagne 2017. L'AO portant sur l'AT d'appui à la certification IGP des producteurs a été lancé mais pas encore adjugé.
31. Les mêmes observations et remarques que pour les UV oléicoles peuvent être formulées quant aux points forts et aux points faibles des UV pomicoles.

Ainsi le niveau d'exécution des activités de la filière pomme est jugé moyennement satisfaisant

Action convenue	Responsabilité	Date prévue
1. Signer des conventions de collaboration entre le Groupement demandeur de l'IGP « Pommes du Haouz » et les EM	UGP/SM amont	Septembre 2017
2. Organiser le stockage en chambre froide des quantités de pommes nécessaires à minima pour la mise en service des équipements et pour les essais de production des 5 UV	UGP/SM aval	Octobre 2017
3. Renforcer la protection prévue du bâtiment à Anougal contre les ruissellements	UGP-DPA	Juillet 2017

C-3. Composante III : Appui au développement de la filière viande ovine

32. **Les actions prévues en amont** comportent : i) la création d'un groupement d'éleveurs et le renforcement d'un existant ; ii) la formation et l'encadrement rapproché des éleveurs dans le cadre d'un partenariat avec l'ANOC ; iii) l'amélioration génétique par la distribution de 160 béliers ; iv) l'aménagement de 6 bergeries et l'équipement de 42 ; v) l'amélioration du disponible fourrager par la construction de 2 centres de stockage d'aliments.
33. Les principales réalisations ont porté sur : i) le renforcement du groupement « Tiwerare » (141 adhérents avec 7050 brebis, dont 3500 dans le noyau de sélection, ii) des formations sur la reproduction et l'amélioration génétique au profit du groupement Takarkoust ont été réalisées (89 adhérents possédant 5145 brebis, dont 850 dans le noyau de sélection, iii) les bilans des 2 groupements ANOC de décembre 2016 renseignent sur une amélioration globale des performances des troupeaux encadrés par rapport aux éleveurs non adhérents d'environ 10% pour la productivité, et d'environ 500 DH pour la valeur commerciale des ovins à la vente, iv) l'équipement des 42 bergeries (100% des prévisions). Parmi ces bergeries équipées, 6 ont été choisies pour être aménagées (une bergerie par commune), en vue de servir comme modèle, v) l'amélioration génétique, à travers la formation des éleveurs et la distribution de 177 béliers reproducteurs dont 47 en 2017 (taux de réalisation : 110%).
34. **En aval**, il est prévu la valorisation des sous-produits à travers i) la création d'une maison de l'artisanat, ii) l'appui à la commercialisation des produits et sous-produits.
35. Pour la Maison de l'Artisanat, le dossier de la demande d'autorisation de construction est en phase de validation. L'UGP a appuyé les éleveurs dans la logistique de la vente des ovins (internet, communication ...) lors du « Aïd Aladha », engendrant une amélioration des ventes et un stand de commercialisation est en cours de développement.
36. **En matière d'activités génératrices de revenus**, 26 AGR individuels et collectifs ont été appuyés à travers, i) un appui à une coopérative de fabrication de fromage pour l'aménagement et la mise aux normes sanitaires des locaux de la fromagerie ; ii) deux associations ont bénéficié du financement pour l'acquisition d'équipement pour 10 bergeries par association ; iii) une association (Alamal, 39 femmes) a bénéficié de l'achat de machines à coudre/broderie, mais une

formation en broderie est demandée ; iv) 29 femmes ont bénéficié de l'achat de 58 brebis (2 ou 3 / femme) en plus d'un géniteur commun.

37. Compte tenu de ces constats, l'état d'exécution des activités au niveau de la composante III est jugé **modérément satisfaisant**.

Action convenue	Responsabilité	Date prévue
1. Etablir avec l'ANOC un planning d'activités et un système de suivi conjoints avec le zootechnicien de l'AT, pour un transfert des acquis aux éleveurs non adhérents à l'ANOC	Juillet 2017 puis continu	SMOP, UGP/AT, ANOC
2. Accélérer l'aménagement des 6 bergeries modèles et la construction du centre de stockage des aliments et de la maison de l'Artisanat	Juillet-Aout 2017	SMOP, UGP/AT, ANOC
3. Appuyer l'association féminine de tissage (Alamal) auprès de l'entraide nationale pour assurer à certaines adhérentes une formation en broderie et activer l'obtention de l'agrément ONSSA pour la fromagerie	Juillet 2017	SMOP, UGP/AT, ONSSA
4. Appuyer le porteur du projet du Stand de commercialisation des ovins à réussir les actions commerciales (choix du site, communication sur internet,) et d'en faire un système d'autofinancement d'actions prophylactiques au profit des éleveurs par prélèvement sur vente	Juillet-Aout 2017	UGP/AT, ANOC

C. Avancement de l'exécution du Projet

38. **Gestion et coordination du projet.** Le projet est exécuté par la Direction Provinciale de l'Agriculture de Marrakech. Les comités de pilotage au niveau régional et provincial se réunissent régulièrement. Le rapport de conception a prévu la mise en place d'une UGP constituée d'un Chef de l'UGP et 13 cadres et techniciens, dont 9 permanents et 4 à temps partiel⁶.
39. Actuellement, la mission de l'UGP est assurée, essentiellement, par une assistance technique externe constituée de 15 personnes, dont neuf cadres et six techniciens, avec peu de coordination entre les différents spécialistes matières. Le coordinateur de l'UGP, cadre de la DPA, est affecté à temps partiel au projet. Les deux sociologues ont quitté depuis 2013, sans être remplacés, et tous le personnel de l'AT est à la DPA à Marrakech. La forte rotation du personnel de l'AT⁷, surtout, dans les aspects de gestion financière, de passation de marchés et de suivi-évaluation, et la présence irrégulière sur le terrain des techniciens, par insuffisance de véhicules qui devaient être mis à leur disposition en permanence, ont affecté la performance de l'UGP. Le budget prévu pour les équipements informatique et bureautique et les moyens de transport n'a pas été utilisé et ces moyens ont été mis, partiellement à la disposition de l'UGP par la DPA. **Ainsi, la gestion et la coordination du projet sont donc jugées modérément satisfaisantes.**
40. **Suivi-évaluation.** Le suivi physique et financier du projet est assuré à travers des tableaux Excel. Les informations sont mises à jour conjoncturellement et, parfois, peu fiables. Le Système GESFIDA, mis en place au démarrage du projet, n'est pas fonctionnel et le responsable du suivi-évaluation a changé deux fois, au moins, depuis le démarrage du projet. L'information nécessaire à la mise à jour des indicateurs du premier niveau du SYGRI est répartie entre les différents spécialistes matière (AT) sans aucune agrégation systématique et périodique par le responsable du suivi-évaluation. Une mise à jour de ces indicateurs a eu lieu lors de la mission de supervision⁸. Les indicateurs de deuxième niveau du système SYGRI ont été quantifiés sur la base d'une enquête, entreprise par l'équipe de l'AT en 2016, et non mise à jour en 2017. Le rapport d'activité semestriel (juin 2017) est en cours de préparation. **Ainsi, l'appréciation par la mission du système de suivi-évaluation est donc modérément satisfaisante.**

⁶ un spécialiste en suivi-évaluation, un comptable, deux sociologues, un spécialiste en marketing, un ingénieur en industries agro-alimentaires, un ingénieur arboricole, un ingénieur zootechnicien à temps partiel, un juriste qui assistera et appuiera ponctuellement la Direction du projet et les organisations professionnelles, deux conseillers arboricoles basés au CT d'Amizmiz et au sous-centre de Ouirgane; et deux conseillers à temps partiel spécialisés en agroalimentaire et commercialisation à mettre à la disposition des petites entreprises de valorisation.

⁷ Au total plus de 30 cadres et techniciens ont été recrutés dans le cadre de l'AT, avec des départs et des remplacements continus

⁸ Voir appendice 5, tableau 5B

41. **PTBA-2017.** Avant l'approbation de la prolongation de la date d'achèvement, l'UGP a préparé un seul PTBA pour les exercices 2016 et 2017 pour un budget global de 30.150.884 DH, dont 83% sur les ressources du FIDA, essentiellement, pour réaliser les activités en aval des filières. A ce jour, un budget de 24.866.126 DH a été engagé, soit 81% des prévisions de 206-2017. Les prévisions de 2017 ont été mise à jour avec la mission et sont de l'ordre de 7.143.119 DH engagées à concurrence de 3 876.000 en 2017, soit 54% du PTBA-2017. Les réalisations sont, globalement, en cohérence avec les prévisions, mais les retards dans la mise à disposition des terrains, l'octroi des différentes autorisations de construction et la délégation des crédits étaient à l'origine des retards de mise en œuvre des activités de l'aval des filières prévues en 2017.

La concordance entre les prévisions du PTBA et les réalisations du Projet est donc jugée modérément satisfaisante.

42. **Genre. Aspects genre et équité hommes-femmes.** L'UGP a porté une attention particulière à la mobilisation des femmes, à leur formation et a encouragé leur intégration dans les OPA et les équipes métiers (30% de femmes dans les équipes métiers avec une équipe féminine à 100%). Parmi les 4309 membres des coopératives agricoles, le projet bénéficie à 370 et 29 femmes, respectivement pour la filière olive et la filière pomme. Pour la filière ovine, les femmes ont bénéficié directement de l'appui du projet dans le développement des AGR d'élevage, dont une a été appuyée pour la fabrication de fromage. Ces projets consistent en la distribution gratuite de 2 brebis/femme à travers 8 coopératives de 225 bénéficiaires dont 220 femmes. En outre, une coopérative apicole féminine (35 femmes) est bien opérationnelle. A l'aval, l'approche genre a également été prise en considération. Ainsi, le projet est en cours d'installation de 3 petites unités gérées par des coopératives féminines de valorisation des produits de la filière olive (savon, olives de table, et mise en bouteille de l'huile d'olive) dont 80% des 70 adhérents sont des femmes. Dans la filière pommes, le projet installera également 3 unités de valorisation des pommes (conditionnement et fabrication de vinaigre), gérées par des coopératives ayant 75 membres dont 37 sont des femmes, soit 50% du total. Toutefois, il y a lieu de généraliser les formations à toutes les femmes et concernant toutes les filières. En conséquence, la mission juge **satisfaisante** la prise en compte de la problématique genre dans la mise en œuvre du Programme si on tient compte des contraintes sociologiques dans la zone.
43. **Degré de focalisation du projet sur la lutte contre la pauvreté.** La zone du projet est constituée, dans sa plus grande partie, d'une population caractérisée par un taux de pauvreté et de vulnérabilité élevés. La région de Marrakech-Safi englobant la province du Haouz est la 3eme région la plus pauvre du pays avec un taux de 5,4%. A cet effet et conformément aux orientations du rapport de conception, toutes les activités du projet ont ciblé cette population pauvre. En conséquence, la mission juge **satisfaisant** le degré de focalisation des activités du projet sur la lutte contre la pauvreté.
44. **Efficiences de l'approche de ciblage.** Selon le rapport de conception, il a été prévu que le projet bénéficie directement à environ 32 000 personnes. Cependant, cet objectif a été réduit à la baisse après recensement exhaustif des bénéficiaires potentiels de la zone du projet à 27 040 personnes. La mission a noté que les critères de ciblage des bénéficiaires des actions de développement des filières sont bien respectés. En effet, les bénéficiaires des actions de développement de la filière pomme ont moins de 0,5 ha, ceux de la filière olive ont moins de 1 ha et ceux de la filière ovine possèdent en moyenne 40 têtes ovines. Concernant les équipes-métiers, dont le nombre total des adhérents est de 134, la mission a constaté que tous leurs membres sont originaires de familles rurales pauvres.
45. A ce jour, le projet a touché directement 27.824 bénéficiaires, dépassant l'effectif recensé et représentant 87% des prévisions du rapport de conception. L'encadrement des agriculteurs a bénéficié à 7885 oléiculteurs et 11692 pomiculteurs. L'encadrement des éleveurs a bénéficié à 2000 hommes et 2550 femmes, surtout pour la création d'activités génératrices de revenus. 2563 agriculteurs ont bénéficié des aménagements de 556 ha en PMH. L'encadrement et le renforcement de capacités des 12 coopératives des équipes métiers ont bénéficié à 134 jeunes. ***Ainsi, l'appréciation sur l'efficacité du ciblage est donc satisfaisante.***
46. **Innovations et gestion du savoir.** Le projet introduit des innovations appréciables et génère des connaissances pour les différentes filières de production agricole, avec la mise en place d'équipes-métiers actives intervenant aussi bien au niveau de l'amont que de l'aval des filières, l'introduction des bonnes pratiques de production (dont la valorisation des margines comme

fertilisant), d'hygiène et la labellisation de certains produits du terroir. En termes de communication, la réalisation principale porte sur la production d'un film qui relate les différentes activités réalisées et la participation aux salons régionaux et nationaux. Un site web est en cours et le film sera complété par les activités en aval et traduit/sous-titré en langues les plus pratiquées, pour en assurer une large médiatisation nationale voire internationale. **A ce niveau, l'appréciation de la mission est satisfaisante.**

47. **Changement climatique et environnement.** Le projet contribue à atténuer les risques liés à la sécheresse dues aux changements climatiques à travers : i) les aménagements PMH assurant la réduction des pertes d'eau à concurrence de 2/3, et ii) le renforcement des capacités des agriculteurs pour faire face au changement climatique dans la mesure où les filières soutenues sont des filières durables basées sur des cultures (olivier, pommier) et des formes d'élevage adaptées aux conditions pédoclimatiques de la zone du projet. Les unités de valorisation ont été conçues en respectant l'environnement. Les sous-produits agricoles sont utilisés pour aliment de bétail et contribueront ainsi à atténuer les risques liés à la sécheresse due aux changements climatiques. **La prise en compte de ces aspects est satisfaisante.**
48. **Partenaires.** Le projet a signé des conventions avec 15 partenaires dont les principaux sont les suivants : i) Office National du Conseil Agricole (ONCA) : appui-conseil de proximité aux bénéficiaires et de conduite des champs-écoles; ii) Office de Développement de la Coopération (ODECO) : sensibilisation, formation et organisation de la population cible ; iii) Direction de l'Enseignement, de la Recherche et de la Formation : formations qualifiantes des EM et des coopératives de valorisation à travers l'ITSAS; iv) Association Nationale Ovine et Caprine (ANOC) : encadrement des petits éleveurs et amélioration génétique ; v) Office National de Sécurité Sanitaire des produits alimentaires (ONSSA): apporter l'appui en matière de certification, d'autorisation d'exercer, d'agrément, de contrôle et d'étiquetage des produits finis des filières olive et pomme, santé animale, vaccination, traitements antiparasitaires, qualité des produits animaux ; vi) Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) : accompagner les organisations professionnelles en matière d'amélioration de la qualité de l'huile d'olive et de labellisation de l'AOP « Huiles d'Amizmiz » ; vii) Délégation Régionale de l'Artisanat : appui à l'aval de la filière ovine pour la valorisation du cuir et des produits de tissage ; viii) Maroc Taswiq : appui à la commercialisation des produits. On peut toutefois déplorer que la faiblesse des moyens humains, matériels et financiers de l'ONCA et de l'ODECO leur ont permis de réaliser seulement des appuis ponctuels en matière d'accompagnement organisationnel des OPA et d'encadrement technique des agriculteurs. L'appropriation durable et élargie des bonnes pratiques ainsi que la professionnalisation des OPA nécessitent pourtant un accompagnement de moyen terme, régulier et individualisé. **Ainsi, la qualité des partenaires est jugée modérément satisfaisante.**

Action convenue	Echéance	Responsables
1. Procéder à la prolongation de la mission de l'assistance technique jusqu'à assurer au moins deux campagnes d'accompagnement des structures professionnelles en charge de la gestion des unités de valorisation	Avant fin septembre 2017	DPA/ADA
2. Préparer une stratégie de sortie du projet	Avant fin juin 2018	DPA/AT
3. Mettre la base de données (Excel) relative à l'avancement physique et financier à jour et l'alimenter en temps réel	Juillet 2017 puis continu	UGP/AT
Veiller à la préparation des rapports d'activité contractuels et les envoyer au FIDA à temps (rapport semestriel et rapport annuel)	Juin de chaque année et fin de chaque année	UGP/AT, DPA
4. Mettre à jour les indicateurs SYGRI à la fin de chaque année et compléter les indicateurs du deuxième niveau et relatifs à l'aval de la filière pomme.	Fin 2017	UGP/AT
5. Elaborer un planning de toutes les activités en cours et à réaliser avant l'achèvement du projet	Avant fin juillet 2017	UGP/AT
6. Incitation des groupements professionnels de femmes (Coopératives, et/ou association) à s'impliquer davantage dans les programmes de renforcement de capacités.	Déc. 2017	DPA/ODECO
7. Appui des AGR féminines pour une meilleure gestion de	Déc. 2017	

leurs activités respectives (élevage, apiculture,
commercialisation des produits de terroir, équipes métiers)

UGP/AT

D. Aspects fiduciaires

49. **Qualité de la gestion financière.** Compte tenu d'une part du taux de rotation élevé du personnel comptable, de l'absence d'un système comptable informatisé, du retard d'exécution du projet, et d'autre part de la présentation de situations financières acceptables, d'un bon classement et archivage des documents comptables et légaux (DAO, contrats, offres des *fournisseurs* ...) et d'un système de contrôle interne acceptable, la gestion financière du projet est jugée **modérément satisfaisante**.
50. **L'équipe fiduciaire** du projet (*modérément insatisfaisant*) est assurée par une comptable faisant partie du bureau d'études assurant l'assistance technique du projet. Elle a rejoint le projet en mars 2017 pour remplacer l'ancienne comptable, qui elle aussi a été embauchée en juillet 2016 pour remplacer un autre comptable. Ainsi, ce poste souffre des multiples rotations du personnel sans appui convenable des services de la DPA.
51. La comptable est chargée du suivi financier du projet, de préparer les ordres de paiements, de saisir les marchés et les émissions sur Excel, de préparer les DRF et les transmettre à l'ADA, par le biais de la DPA, pour traitement et transmission à la Direction du budget au Ministère des finances, pour vérification et envoi au FIDA. Aussi, elle transmet toutes les informations comptables et financières au gestionnaire du système de Gestion Intégrée de la Dépense (GID) pour constater les écritures d'engagement des crédits et de paiement des dépenses.
52. Toutefois, ce système de gestion de la comptabilité publique ne permet pas d'établir des rapports financiers portant sur les engagements et les paiements par catégorie, composante, sous-composante et par source de financement. La comptable prépare lesdits rapports financiers sur Excel. Compte tenu du nombre élevé de transactions, le risque d'erreurs significativement élevé. Le FIDA rappelle que le projet est tenu d'adresser au FIDA des rapports financiers semestriels et un rapport annuel au plus tard 4 mois après la date de clôture de chaque exercice.
53. **Le PTBA 2017** approuvé par le FIDA porte sur un montant total de 30,150 MDH. Toutefois, après vérification il s'est avéré que ce montant englobe aussi le PTBA 2016 et que le PTBA 2017 serait de 7,2 MDH.
54. **Le système de contrôle interne** de la DPA chargée de la gestion du projet garantit la séparation des fonctions grâce à plusieurs niveaux indépendants de contrôle et de validation depuis l'émission du besoin jusqu'au paiement du bénéficiaire en passant par l'attribution du marché. Le projet est soumis à ses procédures de contrôle interne, qui sont jugées acceptables par le FIDA. Cependant le projet ne dispose pas d'un manuel des procédures précisant clairement les procédures administratives, financières et comptables, définissant le rôle de chaque intervenant et délimitant les responsabilités.
55. **Décaissement (*modérément insatisfaisant*)**. Les décaissements sur le prêt sont encore faibles. En effet, ils s'élèvent au 30 juin 2017, à 2,076 MUSD (1,510 MDTs), soit 37% du montant total du prêt (cf. Annexe financière, Tableau 4C-a). Il est à noter que le projet a préfinancé pour un montant de 5,267 MDH, soit 0,530 MUSD (0,390 MDTs) et il est en train de préparer une demande de remboursement (DRF 8) pour l'adresser au FIDA. Compte tenu de ces avances, les décaissements s'élèveraient à 2,606 MUSD (1,900 MDTs), soit 46% du prêt. Au cours de l'année 2017, le projet a adressé au FIDA trois DRF numéros 5 ; 6 et 7 pour un montant total de 20,323 MDH (0,873 MDTs). En revanche, à ce jour, il n'y a pas encore eu de décaissement sur le don.
56. **Les engagements cumulés** au 30 juin 2017, s'élèvent à 59,291 MDH, et représentent 81% des prévisions initiales (cf. Annexe financière, Tableau 1). Ils sont financés à raison de 49,601 MDH (3,684 DTS) sur le prêt FIDA, soit 90% du montant du prêt (4.100 DTS) et 9,691 MDH sur le budget du Gouvernement, qui ne porte que sur les taxes. En revanche, d'après les documents du projet, la contribution du Gouvernement servirait à financer les taxes et les coûts récurrents relatifs aux dépenses de fonctionnement (salaires, déplacements du personnel et entretien des équipements ...).
57. Par ailleurs, il n'y a eu aucune estimation des contributions des bénéficiaires et de l'ANOC depuis le démarrage du projet. La mission rappelle que les contributions ci-dessus mentionnées font

- partie intégrante du coût du projet. L'estimation de ces contributions devrait être effectuée régulièrement par le comptable du projet en concertation avec les divers techniciens.
58. Les paiements cumulés au 30 juin 2017, s'élèvent à 30,430 MDH, et représentent 42% des prévisions initiales et 51% des engagements (cf. Annexe financière, Tableau 1). Ils sont financés à raison de 25,590 MDH (1,900 MDTs) sur le prêt FIDA, soit 46% du prêt, et 4,840 MDH sur le budget du Gouvernement, soit 26% du budget prévu.
59. **Une situation prévisionnelle des décaissements** sur le prêt a été arrêtée sur la base des engagements non encore payés, des marchés en cours d'engagements et des activités prévues dans les PTBA 2017 et 2018. Il ressort de cet état que dans le cas où tous les marchés prévus seront exécutés, le montant total du prêt serait décaissé à la date de clôture, prorogée de deux ans et fixée au 31 mars 2020. Les catégories (1); (4) et (5) enregistreraient des dépassements respectifs de 0,577 MDTs, 0,223 MDTs et 0,187 MDTs, qui seraient financés par le montant non alloué de 0,410 MDTs et les reliquats des catégories (2) (0,120 MDTs) et (3) (0,457 MDTs) (cf. Appendice 5 Questions financières, Tableau 8).
60. Seuls les marchés exécutés et réceptionnés avant la date d'achèvement du projet, prorogée au 30 septembre 2019, par décision du FIDA en date du 10 avril 2017, sont éligibles au financement sur le prêt et sur le don.
61. **Fonds de contrepartie (modérément insatisfaisant)**. La contribution du gouvernement au financement du projet porte sur le paiement des taxes et des frais de fonctionnement nécessaires à la mise en œuvre du Projet. A la date de la mission, cette contribution cumulée représente 26% des prévisions initiales et ne porte que sur le paiement des taxes.
62. **Respect de l'accord de financement**. Les dispositions de l'Accord de financement sont respectées dans leur globalité. La conformité aux accords de financement est donc jugée **satisfaisante**.
63. Un **examen des relevés de dépenses** a porté sur un échantillon de 22 demandes de paiement sur le prêt totalisant 2,862 MDH (cf. Annexe financière, Tableaux 5 et 7). Cet examen a montré que les pièces justificatives sont disponibles et bien classées. Les principales faiblesses relevées sont : i) délais de paiements longs dans certains cas. Ils sont dus à l'envoi tardif par la DPA des demandes de paiements, à la trésorerie provinciale de Marrakech, en raison de l'absence de fonds disponibles, ii) un bureau d'études a obtenu une note technique de 70 points et pourtant, il a été éliminé techniquement, en raison d'une mauvaise interprétation des clauses spéciales de soumission, iii) le bureau d'études chargé de l'assistance technique s'est vu octroyer deux marchés de formation dans le cadre de ce projet. Ceci pourrait représenter un conflit d'intérêt pour le FIDA.
64. **Passation des marchés. (modérément satisfaisant)**. La Mission a passé en revue avec l'UGP et l'AT l'état d'avancement de la passation des marchés depuis la dernière mission d'examen à mi-parcours et de supervision du programme qui a eu lieu en octobre 2016. Au total, la DPA a engagé 17 marchés, 2 bons de commande et 17 conventions pour un montant total de 16.4 MDH.
65. **Registre des contrats** : La Mission a passé en revue avec l'UGP le registre des contrats. Bien que tous les marchés, conventions et bons de commandes passés dans le cadre du PDFAZMH y soient inscrits, certaines informations clés concernant les contrats sont encore manquantes. Il a été donc rappelé à la DPA que le registre des contrats doit être mis à jour et soumis tous les mois au FIDA.
66. **Plan de Passation des marchés (PPM)**. Le PPM maintenu par l'UGP ne donne que les dates prévisionnelles des différentes étapes de passation de marchés. Cependant, aucune information sur les réalisations par rapport aux prévisions n'y est indiquée. La préparation d'un PPM complet étant essentielle à la bonne supervision et exécution du programme, la Mission a fourni du conseil à l'UGP pour le mettre à jour tout en y précisant les réalisations par rapport aux prévisions.
67. **Revue à posteriori de la passation des marchés**⁹. La Mission a procédé à l'examen d'un échantillon de 14 marchés et de 3 conventions pour un montant total d'environ 18 MDH dont 11

⁹ Les objectifs de la revue sont: (i) d'évaluer la conformité des procédures de passation des marchés avec les dispositions de l'Accord de Prêt/de Don et leur adéquation avec les règles applicables, et plus généralement, le respect des principes fondamentaux de transparence, d'équité, d'économie et d'efficacité; (ii) de vérifier que les investissements sont bien utilisés en accord avec les objectifs du projet; (iii) d'évaluer les performances de l'UGP dans la conduite de la passation des

MDH de marchés engagés après la mission d'examen à mi-parcours, soit environ 67% en valeur. La revue à posteriori fait ressortir que les procédures nationales de passation des marchés qui s'appliquent au projet sont bien respectées par l'UGP. Cependant, i) la pondération des critères de qualification technique et financière pour la sélection de l'assistance technique ne reflète pas suffisamment l'aspect primordial des qualifications. En effet, bien que la lettre à l'emprunteur recommande une sélection fondée sur la qualité et le coût pour les services de consultants, un marché d'assistance technique a été établi sur la base d'une sélection au moindre coût ; ii) le procès-verbal (PV) d'ouverture et d'évaluation des offres est très sommaire et manque parfois certaines informations clés notamment en ce qui concerne les décisions d'élimination d'offres ; iii) une copie des livrables de l'assistance technique n'est pas conservée parmi les documents des marchés ; iv) certains PV de sélection de projets AGR (activités génératrices de revenus) par le comité technique de sélection sont parfois manquants ; v) dans les marchés allotis, la DPA limite souvent le nombre maximal de lots à attribuer à un même adjudicataire à deux. Ceci a parfois abouti à des appels d'offres infructueux; et vi) la planification ne tient pas parfois compte des liens de succession entre certains marchés. Ceci s'est parfois traduit par l'émission d'ordres d'arrêt de certain marchés juste quelques jours après l'émission de l'ordre de service de commencement, et ce, vu que les marchés de construction ne sont pas encore achevés pour pouvoir livrer et installer les équipements.

68. A l'issue de la revue à posteriori, la Mission juge que les constats soulevés ne constituent pas des déviations majeures. Par conséquent, la conformité de la passation des marchés par rapport aux procédures nationales et du FIDA continue à être jugée **modérément satisfaisante**.
69. **Audits (modérément satisfaisant)**. Les auditeurs de l'IGF (Inspection Général des Finances) ont adressé à la DPA la version provisoire du rapport d'audit de l'exercice 2016, non encore partagé avec la mission. La mission rappelle que le rapport d'audit aurait dû être adressé au FIDA au plus tard le 30 juin 2017.

Action approuvée	Responsables	Date convenue
Soumettre au FIDA le PTBA révisé 2017 pour NO.	UGP/DPA	20 juillet 2017
Adresser au FIDA une DRF sur le prêt.	UGP/DPA	31 juillet 2017
Estimer les contributions des bénéficiaires, de l'ANOC et des frais récurrents de la DPA et les inclure dans les tableaux financiers.	UGP/DPA	Continu
Respecter les clauses contractuelles dans la remise des rapports financiers au FIDA pour l'exercice 2016 et ultérieur.		Continu
Adresser une requête de réallocation des fonds par catégorie.		Continu
Réduire les délais de paiements des fournisseurs.	UGP/DPA	31 juillet 2017
Adresser le rapport d'audit 2016.	UGP/DPA	Continu
Présenter des états financiers dans le rapport d'audit conformément au format préconisé par le FIDA.	DPA/Ministère des finances	31 juillet 2017
Détailler et documenter davantage le rapport d'évaluation des offres et des PV de sélection d'AGR tout en justifiant les décisions de la commission d'appel d'offres et du comité de sélection	UGP/DPA/IGF	Continu
	UGP/DPA/IGF	Continu
Actualiser le plan de passation des marchés pour 2017 et le soumettre au FIDA pour non-objection	UGP/Commission d'Appel d'Offres	
Actualiser le registre de contrats et le communiquer mensuellement au FIDA		31 juillet 2017
Tenir compte des liens de succession entre les différents marchés afin d'éviter tout retard de mise en œuvre du programme.	UGP	31 juillet 2017

marchés; et (iv) de faire des recommandations en vue d'améliorer les procédures de passation des marchés et de gestion contractuelle.

		Continu
Prévoir dans le règlement de consultation un packaging (nombre de lots à attribuer à un même adjudicataire) en fonction de sa capacité technique et financière	UGP/AT UGP/AT	
Favoriser la sélection fondée sur la qualité et le coût pour les services de consultants		Continu
	UGP/ Commission d'Appel d'Offres	Continu
	UGP/ Commission d'Appel d'Offres	
Pour éviter le conflit d'intérêt, insérer une clause dans les contrats d'AT leur interdisant de contracter toute prestation dans le cadre du projet, autre que celle relative à l'AT	UGP	A parti de juillet 2017

E. Durabilité

70. **Durabilité institutionnelle (*modérément satisfaisante*)**. Le projet s'inscrit dans le cadre des stratégies du gouvernement sur le long terme en matière de lutte contre la pauvreté. Ceci garantit les synergies et convergences d'action entre les institutions chargées de la mise en œuvre de ces stratégies et le projet. Aussi, la continuité des interventions sera assurée par ces structures permanentes, au-delà de la période d'exécution du projet. Toutefois, l'encadrement de proximité des bénéficiaires du projet et des coopératives, encore fragiles, assuré en grande partie par une assistance technique contractuelle recrutée uniquement durant la mise en œuvre du projet, peut affecter la durabilité des acquis du projet après son achèvement, surtout avec les moyens actuels de l'administration qui restent encore insuffisants en termes d'effectifs, de profils et de logistique.
71. **Durabilité sociale et autonomisation (*modérément satisfaisante*)**. L'organisation des bénéficiaires des activités du projet constitue un gage de durabilité des investissements engagés par le projet. Les unités de valorisation qui seront gérées sous forme coopérative sont également un gage de durabilité à condition que les coopératives s'approprient pleinement les projets. La création des AUEA et le renforcement de leurs capacités sont de nature à garantir la prise en charge de la gestion des périmètres aménagés. En ce qui concerne l'élevage, les expériences menées dans le pays dans la constitution des groupements de petits éleveurs avec l'appui de l'ANOC ont démontré leur pertinence et leur importance dans l'organisation du secteur. On note toutefois que les organisations de producteurs restent encore fragiles et qu'elles nécessitent encore du renforcement de capacités dans les domaines de la gestion.
72. **Durabilité économique et financière (*modérément satisfaisante*)**. Les actions réalisées en termes d'investissements physiques, de formation et d'accompagnement pour le développement des filières appuyées, auront pour résultat une amélioration consistante et durable des revenus des bénéficiaires, amélioration qu'on peut déjà constater pour les activités engagées à l'amont des filières. Toutefois, ces impacts restent encore théoriques pour les activités d'aval qui ne se sont pas encore effectivement productives. De plus, les mécanismes de financement des petits agriculteurs et de leurs coopératives, mis en place par le MAPM et le Crédit agricole du Maroc, par le biais d'une institution financière dédiée à ces catégories d'acteurs économiques (la société financière de développement agricole, plus connue sous son nom commercial de Tamwil al Fellah), pour le financement de leurs investissements propres au niveau de leurs exploitations et des unités de valorisation, constitue un gage de durabilité économique et financière. Toutefois, les bénéficiaires n'y font pas encore recours au niveau souhaité. En conséquence, et afin d'élargir l'accès au financement des agriculteurs, la mission recommande à la direction du projet d'engager, en étroite collaboration avec la représentation provinciale de ladite institution, un effort de sensibilisation, d'identification des besoins, d'explication des modalités et d'appui aux bénéficiaires pour la formulation de leurs dossiers de financement.
73. **Durabilité technique (*modérément satisfaisante*)**. La durabilité technique des activités réalisées (aménagements PMH, des constructions de bâtiments pour des unités de valorisation des filières olive et pomme ainsi que des activités d'appui à la filière viande ovine) dépendra de la qualité d'exécution (travaux et équipements) et de leur niveau d'entretien. La qualité de l'exécution des travaux réalisés (génie civil) est satisfaisante et garantira la durabilité des constructions. Par contre la durabilité des équipements des unités de valorisation, en cours d'acquisition, est à risque

et ne peut être garantie qu'avec une prise en charge totale, par des coopératives performantes, de la gestion et l'exploitation des installations. L'encadrement des coopératives par les techniciens de l'AT pourra minimiser le risque de la durabilité technique de ces installations. Pour parvenir à atténuer ce risque, il faut mettre à la disposition des coopératives un plan d'exploitation/entretien préventif et curatif d'une part et assurer un encadrement rapproché durant les premières années de mise en service (minimum 2 campagnes agricoles). La durabilité est jugée satisfaisante pour les constructions et pourrait être à risque pour les installations.

74. **Durabilité environnementale (*modérément satisfaisante*)**. Les actions réalisées par le projet ne sont pas de nature à engendrer des nuisances à l'environnement. En effet, Les aménagements PMH, l'amélioration des techniques d'irrigation, le renforcement des capacités des AUEA, contribuent à la préservation/valorisation des ressources en eau. Les nouvelles plantations arboricoles contribuent à la restauration des sols et à la lutte contre la désertification. Le développement des bonnes pratiques de conduite des vergers favorise la préservation du couvert végétal et minimise les effets négatifs de l'utilisation des produits chimiques sur l'environnement. La conception et la mise à niveau de certaines unités de valorisation (trituration) respectent les impératifs environnementaux imposés par la loi en vigueur par la réalisation des ouvrages (bassins en béton de collecte des margines et des grignons). Les nouvelles unités de valorisation ont fait l'objet des études d'impacts et les autorisations ont été accordées. L'appréciation des effets de réalisation du projet sur la durabilité environnementale est relativement satisfaisante.

En définitive, l'appréciation des effets de la mise en œuvre du projet sur la durabilité tenant compte de l'ensemble des paramètres ci-dessus décrits est moyennement satisfaisante.

75. **Participation des bénéficiaires**. La mission a constaté une bonne participation des bénéficiaires aux activités à l'amont, traduite par leur participation à la plantation, à la réhabilitation des vergers, aux efforts d'amélioration de la conduite des élevages, ainsi qu'aux programmes de renforcement des capacités. Par ailleurs, les AUEA participent à l'entretien et au fonctionnement des systèmes d'irrigation des périmètres de PMH par le travail des membres et par la collecte de cotisations à cet effet. A l'aval, on constate un bon engagement des coopératives futures gestionnaires des unités de valorisation ainsi que la mise à disposition des terrains nécessaires à la construction de ces unités. En conséquence, et à ce stade de mise en œuvre du projet, ***la mission juge satisfaisante cette participation.***
76. **Efficacité des prestataires de services**. Globalement, on en déduit une satisfaction des maîtres d'œuvre quant à la qualité des services rendus, un bon engagement des différents partenaires du projet, ainsi qu'une bonne adaptabilité des prestataires de services par rapport aux prescriptions de la direction du projet et de l'assistance technique. La mission a en particulier relevé les bonnes prestations des équipes-métiers et la bonne qualité du génie civil. En outre, il faut préciser que sur les marchés engagés par le projet, un seul a été résilié pour contre-performance, bien qu'avec quelque retard pour certains autres. ***La mission a donc jugé satisfaisante l'efficacité des prestataires de services.***
77. **Stratégie de sortie**. La création et le renforcement des capacités des associations, groupements et coopératives, ainsi que l'appui des partenaires pour leur accompagnement sont de nature à garantir une prise en charge par les bénéficiaires du développement des filières concernées après la phase d'investissement. Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le cadre des stratégies à long terme de développement agricole et rural du Maroc, ce qui constitue un gage de pérennisation des acquis après achèvement du projet. Toutefois, le document de stratégie de désengagement du projet n'a pas encore été établi et la mission recommande de le faire avant fin 2017. En outre, la mission a noté que devant l'insuffisance des moyens humains propres à la DPA, la mémoire du projet reste dépendante d'une assistance technique dont la mission s'achèvera avec le cycle du projet. ***En conséquence, l'appréciation de la mission de ce volet est modérément satisfaisante.***
78. **Potentialités de reproduction à plus grande échelle**. L'ensemble des actions qui sont engagées et en cours, sont de nature à réaliser les objectifs recherchés en matière de développement des zones de montagne, dans la mesure où elles sont caractérisées par leur diversité, leur complémentarité, la recherche de synergies de financement entre différents opérateurs de développement et la combinaison d'une approche de développement de filières (notamment à l'aval de la production) et d'une approche intégrant des activités d'aménagement prenant en

compte l'impératif de gestion rationnelle des ressources hydriques. Ces caractéristiques en font un projet susceptible d'être largement reproduit dans d'autres zones similaires. **La mission juge donc satisfaisant le potentiel de reproduction et d'élargissement des acquis du projet.**

F. Impacts

79. **Actifs Physiques et financiers:** Environ 90% des agriculteurs, bien que petits à très petits en termes de superficie exploitée, sont propriétaires de leurs terres et de leurs plantations (terres en propriété privative) ou en ont une jouissance perpétuelle (terres collectives de parcours), ce qui les met à l'abri de toute éviction, et détiennent donc un actif important pour la pérennité de leur activité. Par ailleurs, le projet a renforcé cet actif par de nouveaux actifs physiques en termes de plantations, de cheptel, d'ouvrages collectifs d'irrigation et d'unités collectives pour la valorisation de leurs produits. Les bénéficiaires rencontrés déclarent que la valeur de la terre a été multipliée par cinq suite à l'aménagement en PMH et les plantations réalisés dans le cadre du projet. **Cet aspect reste modérément satisfaisant**
80. **Sécurité alimentaire.** La sécurité alimentaire est améliorée à travers les travaux de PMH qui ont permis une extension des PI, la diversification culturale, l'accroissement du taux d'intensification des cultures et donc de meilleurs rendements des cultures. Par ailleurs, le développement des quatre filières, à l'amont et à l'aval, a permis de couvrir les besoins en autoconsommation des ménages et de dégager un surplus commercialisable, dont les recettes de ventes amélioreront notablement les revenus des bénéficiaires et permettront par conséquent de garantir leur sécurité alimentaire. En outre, l'amélioration du revenu des bénéficiaires d'AGR au profit des femmes et des jeunes, contribuera également à l'amélioration de leur sécurité alimentaire. **Par conséquent, et sur la base de ce qui précède, ce volet est jugé satisfaisant.**
81. **Augmentation des revenus.** Les entretiens menés par la mission avec les bénéficiaires ont dégagé les impacts suivants : i) les rendements moyens des parcelles encadrées par l'AT et/ou les EM ont augmenté de 38% pour les oliviers et de 28% pour les pommiers par rapport à des parcelles non encadrées, avec une qualité meilleure des produits; ii) les bénéficiaires touchés par la PMH ont déclaré avoir doublé leur revenu suite à la réduction de la perte de l'eau de plus des 2/3, l'extension de la superficie irriguée à l'intérieur de leurs parcelles et, l'amélioration du taux d'intensification, iii) le gain moyen quotidien en poids du cheptel a augmenté de 40 à 50% et le chiffre d'affaire issu de l'organisation de la commercialisation des agneaux à l'occasion de l'Aïd est passé de 529.000 DH pour 5 éleveurs en 2015 à 4.020.000 DH pour 32 éleveurs en 2016 et, la commande pour 2017 est estimée à 20.000.000 DH, iv) le chiffre d'affaire des 12 équipes métiers, encadrés par le projet, est passé de 336.860.000 DH en 2015 à 1.067.390 DH en 2016, soit une augmentation de plus de trois fois. Il est de 534.170.000 DH, jusqu'à fin mai 2017. Le projet a encadré aussi, la commercialisation des produits de niches (miel, noix, huile d'olive, PAM et fromage) en générant 11.685.000 DH en 2015 et 9.850.000 DH en 2016. **Cet aspect est jugé satisfaisant.**
82. **Impact politique.** Plus récemment, et dans le cadre de la constitution du nouveau gouvernement, les attributions du ministère de l'Agriculture ont été révisées et le département regroupe désormais, en plus de l'agriculture et de la pêche, le développement rural et les eaux et forêts. Cette réforme contribuera au renforcement de l'intégration dans la mise en œuvre des projets de développement rural intégré. **Cet aspect est jugé modérément satisfaisant.**

G. Conclusion

83. Cette mission de supervision vient après la prolongation de la date d'achèvement de deux ans, au 30 septembre 2019. Le niveau d'engagement global cumulé est de l'ordre de 81% et celui du PTBA 2017 est de 54%. La mission souligne une avancée en termes d'engagement et de décaissement par rapport à la mission d'examen à mi-parcours en octobre 2016. Les réalisations ont dépassé les prévisions initiales pour la plupart des activités en amont des filières, alors que les activités en aval, en particulier la construction et l'équipement des unités de valorisation, connaissent un retard relativement important. Leur mise en service n'aura lieu qu'en 2018, ce qui limitera l'accompagnement des coopératives, créées pour la gestion de ces unités, uniquement à la dernière année du projet et, par conséquent, risque d'affecter leur bon fonctionnement. L'UGP, constituée, essentiellement, du personnel de l'AT, déploiement des efforts louables mais, l'instabilité du personnel de cette AT et l'insuffisance de moyens de déplacement mis à sa disposition, ont limité la performance de la gestion du projet. Du fait des retards précités, et du mécanisme de

remboursement, retenu dans le cadre de l'accord de financement, le taux de décaissements actuel reste faible. Il est de 36,82% sur le prêt et nul sur le don.

84. Afin de garantir la réalisation des objectifs du projet, le FIDA et la partie marocaine sont d'accord sur les mesures convenues, les échéances et les responsabilités de mise en œuvre, telles qu'elles sont fixées dans les tableaux récapitulatifs des recommandations figurant en appendice du présent rapport, notamment pour les mesures prioritaires suivantes:

- Procéder à la prolongation de la mission de l'assistance technique jusqu'à assurer au moins deux campagnes d'accompagnement des structures professionnelles en charge de la gestion des unités de valorisation, **avant fin septembre 2017;**
- Entreprendre une évaluation, externe à la DPA, de la performance de l'assistance technique et de l'approche de son implication dans la gestion du projet, **avant fin mars 2018;**
- Mettre à jour le PTBA-2017 et préparer une requête de réallocation des fonds et les adresser au FIDA pour non objection, **avant fin juillet 2017;**
- Etablir un plan d'action détaillé pour la finalisation des activités du projet et le renforcement de l'accompagnement et, préparer un plan de décaissement jusqu'à la fin du projet, **avant fin juillet 2017;**
- Préparer une stratégie de sortie du projet, **avant fin juin 2018;**
- Veiller au respect de la périodicité d'envoi des DRF au FIDA et au respect des clauses contractuelles dans la remise des rapports financiers, des rapports d'activité semestriels et des rapports d'audit, **avant fin juin de chaque année;**
- Veiller à la diffusion des différents rapports d'avancement et de supervision aux partenaires du projet, **continu.**

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes

Faits essentiels

Pays	Maroc	No. du projet	1526	No. du prêt/don DSF	861
Projet	Agricultural Value Chain Development Project in the Mountain Zones of Al-Haouz Province			Prêt/don DSF suppl.	
Date de mise à jour	1/11/2016				
Institution responsable de la supervision	IFAD/IFAD				
Nbre de supervisions	4	Nbre de missions avancement de l'exécution/suivi	3		
Dernière supervision	26/10/2016	Dernière mission avancement de l'exécution/suivi	06/02/2017		

					Millions USD	Taux de décaissement (%)
Approbation	13/12/2011			Coût total	9.13	
Accord	21/02/2012	Délai d'entrée en vigueur	9.4	FIDA Total	6.54	
Entrée en vigueur	21/09/2012	Valeur PAR	-----	Prêt du FIDA	6.40	36.7%
Premier décaissement	20/03/2014			Don DSF		
Examen à mi-parcours	10/10/2016	Dernier amendement		Don FIDA	0.14	0
Achèvement initial	30/09/2017	Dernier audit	30/06/2016	Financement national total	2.59	
Achèvement	30/09/2019			Bénéficiaires	0.12	20%
Clôture initiale	31/03/2018			Gouvernement (National)	2.32	26%
Clôture	31/03/2020			Other Domestic	0.16	0
Nbre de prolongations	1			Cofinancement total externe	6.54	

Notes concernant l'exécution du projet

B.1 Aspects fiduciaires	Précédente	Actuelle	B.2 État d'avancement de l'exécution du projet	Précédente	Actuelle
1. Qualité de la gestion financière	3	3	1. Qualité de la gestion du projet	4	4
2. Acceptabilité du taux de décaissement	2	3	2. Exécution du S&E	4	4
3. Fonds de contrepartie	3	3	3. Cohérence entre le PTBA et l'exécution	4	4
4. Conformité à l'accord de financement	5	5	4. Prise en compte de l'équité hommes-femmes	5	5
5. Conformité aux règles de passation des marchés	3	4	5. Lutte contre la pauvreté	5	5
6. Qualité et ponctualité des audits	5	4	6. Efficacité du ciblage	5	5
			7. Innovation et leçons apprises	5	5
			8. Prise en compte du climat et de l'environnement	5	5

B.3 Produits et réalisations	Précédente	Actuelle	B.4 Durabilité	Précédente	Actuelle
1. Appui au développement de la filière olive	5	4	1. Renforcement des institutions (organisations, etc.)	4	4
2. Appui au développement de la filière pommes	4	4	2. Autonomisation	4	4
3. Appui au développement de la filière viande ovine	4	4	3. Qualité de la participation des bénéficiaires	5	5
4. Organisation, coordination et gestion	4	4	4. Adaptabilité des prestataires de services	5	5
			5. Stratégie de désengagement (préparation et qualité)	4	4
			6. Possibilité de réplication à plus grande échelle	5	5

B.5 Justification des notes

Les composantes d'appui au développement des filières olive, pomme et viande ovine ont connu un avancement satisfaisant en amont, dépassant, parfois, les prévisions mais connaissent des retards en aval. Le niveau d'adoption du paquet technologique par les agriculteurs qui reste moyen (60%) et la capacité, encore fragile, des coopératives risquent d'affecter la durabilité des acquis et la bonne exploitation des unités de valorisation qui entreront en production à la fin du projet. A l'exception des décaissements, qui restent modérément insatisfaisants, la gestion financière et le suivi-évaluation restent moyennement satisfaisants. Les procédures de passation de marchés sont respectées toutefois délais longs de procédures et les conditions de l'accord de financement ont été mises en œuvre. Le ciblage est conforme aux critères établis dans le rapport de conception. L'équité hommes-femmes est prise en compte dans le projet. Les actions de développement des trois filières aussi bien à l'amont qu'à l'aval, prennent en compte la problématique de l'environnement et les aménagements de PMH contribuent à l'économie de l'eau et augmentent la résilience des populations face à la sécheresse.

Évaluation globale et profil de risque

	Précédente	Actuelle
C.1 Actifs physiques/financiers	4	4
C.2 Sécurité alimentaire	5	5
C.3 Qualité de l'amélioration des actifs naturels et de la résilience climatique	5	5
C.4 Avancement global de l'exécution (Sections B1 et B2)	5	4

Justification des notes sur l'avancement global de l'exécution

Globalement, le niveau d'exécution est satisfaisant pour les activités en amont des filières mais reste encore moyennement insatisfaisant en aval. Pour la coordination et la gestion du projet, l'UGP, constituée, essentiellement de l'AT à personnel instable, les comités de pilotage se réunissent comme prévu et la coordination interne et avec les partenaires mérite d'être renforcée. Le système de suivi-évaluation est tenu de façon conjoncturelle; les indicateurs SYGRI de 1^{er} et 2^{ème} niveau sont disponibles, mais à mettre à jour systématiquement. Le développement du partenariat est moyennement satisfaisant.

C.5 Probabilité de réalisation des objectifs de développement (section B 3 et B4)	4	5
---	---	---

Justification des notes sur les objectifs de développement

La réalisation des objectifs de développement du projet est fort probable en raison de la conjonction de plusieurs facteurs favorables : l'engagement de la direction du projet, laquelle est appuyée par une assistance technique sur toute la durée du projet, l'engagement des partenaires et la participation des bénéficiaires. Les formations apportées aux équipes-métiers et aux coopératives au niveau organisationnel et gestion sont de nature à renforcer la durabilité de ces acquis. Toutefois, pour garantir la réalisation des objectifs du projet, il est nécessaire d'en proroger la mission de l'AT au-delà de l'achèvement du projet et de renforcer d'avantage la capacité des organisations professionnelles, surtout en bonne gouvernance, jusqu'à son autonomisation.

C.6 Risques. Description succincte des principaux risques concernant chaque section et de leur impact sur la réalisation des objectifs de développement et la durabilité des résultats	
Aspects fiduciaires	Risque moyen. En matière de décaissement, le risque est moyen et sera modéré si les travaux de construction des unités de valorisation et de PMH sont réalisés dans les délais recommandés et les DRF envoyées au FIDA de façon régulière.
Avancement de l'exécution du projet	Risque moyen dans la mesure où le personnel de l'AT est instable, surtout les responsable financier, passation des marchés et suivi-évaluation qui ont changé au moins trois fois.
Produits et réalisations	Le risque est faible dans la mesure où l'exécution du projet est bien avancée à l'amont des filières et que les retards constatés à l'aval peuvent être résorbés suite au démarrage des travaux des UV et après la prolongation de deux a été accordée.
Durabilité	Risque moyen. Les facteurs de durabilité existent : qualité technique des réalisations, constitution d'associations et de coopératives porteuses de toutes les activités du projet, formations apportées par le projet tant au niveau technique qu'au niveau de la gestion des OPA, responsabilités après projet des partenaires. Toutefois, les organisations professionnelles restent fragiles et les principaux partenaires

leur manquent les moyens humains et matériels. Aussi, la stratégie de sortie n'est encore disponible.

Suivi proposé

Question/problème	Mesure recommandée	État de calendrier	État d'avancement
Stratégie de sortie	Préparer une stratégie de désengagement du projet en vue de son achèvement en 2018	Avant fin juin 2018	
Gestion du projet et AT	Procéder à la prolongation de la mission de l'assistance technique jusqu'à assurer au moins deux campagnes d'accompagnement des structures professionnelles en charge de la gestion des unités de valorisation,	avant fin septembre 2017	
Mise en œuvre des composantes du projet	Etablir un planning des activités en cours et à réaliser, activer les travaux de construction des unités de valorisation et veiller à la cohérence entre les constructions et les équipements, acquis et en instance d'installation	Avant fin 2017	
Gestion financière	Veiller au respect de la périodicité d'envoi des DRF au FIDA et au respect des clauses contractuelles dans la remise des rapports financiers, des rapports d'activité semestriels et des rapports d'audit,	Trimestriel pour DRF, quatre mois après chaque année fiscale pour les rapports financiers et avant fin juin de chaque année pour l'audit;	
Suivi-évaluation	Améliorer le système de suivi-évaluation par un suivi en temps réel des réalisations et par une amélioration de l'appréciation des effets et impacts du projet et, diffuser les rapports d'avancement et de supervisions aux partenaires du projet	Juillet 2017 puis continu	

Observations supplémentaires

Appendice 2 : Cadre logique axé sur les résultats avec réalisations et cadre logique révisé avec les nouveaux indicateurs SYGRI

DESCRIPTION DU PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	REALISATIONS A MI-PARCOURS	INDICATEURS REVISES A MI-PARCOURS	REALISATIONS FIN JUIN-2017	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES (H) ET RISQUES (R)
Objectif général						
Contribuer à l'allègement de la pauvreté rurale par la croissance, de manière durable, des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres impliqués dans trois filières de production agricole (olives, pommes et ovine).	A l'achèvement du projet, le nombre de ménages dont l'indice d'accumulation de biens s'est amélioré a augmenté et la taille des enfants de moins de 5 ans ainsi que leur poids se sont améliorés.	NA	Néant*	NA	Enquêtes SYGRI sur accumulation des biens et malnutrition des enfants au démarrage, à la mi-parcours, et à l'achèvement du projet	• H. Synergie avec les Programmes nationaux et sectoriels
Objectifs de développement						
- Améliorer la productivité des exploitations agricoles concernées par les trois filières et la qualité de leurs productions; - Valoriser les produits de ces filières par la transformation et le conditionnement; et - Améliorer l'accès des producteurs à des marchés rémunérateurs.	- Le revenu moyen de l'exploitation agricole de la zone du projet a augmenté de 15% à la fin du projet. - Au terme du projet, 75% des organisations de base de valorisation des productions sont fonctionnelles et viables et ont accès à des marchés rémunérateurs.	-Le revenu moyen a augmenté de 8% pour l'olive et de 20% pour la pomme	Néant* Néant*	-Le revenu moyen a augmenté de 8% pour l'olive et de 20% pour la pomme NA	• Statistiques agricoles de la DRA • Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI • Enquêtes SYGRI à mi-parcours, et l'achèvement du projet	• H. Les bénéficiaires du projet visent bien le groupe cible • H. Les ressources humaines sont qualifiées
Résultats du projet						
Composante. 1: Développement de la filière 'olive'						
Amont de la filière: - Amélioration des conditions d'utilisation des eaux d'irrigation et renforcement des capacités des AUEA - Création de coopératives de services «métier» de jeunes	- Les actions concernant l'irrigation sont réalisées à 100% - 70% des AUEA sont fonctionnelles	- ACTIONS CONCERNANT L'IRRIGATION REALISEES A 60% - 60% DES AUEA FONCTIONNELLES	Néant*	- LES ACTIONS CONCERNANT L'IRRIGATION ONT ETE REALISEES A 100% 100% des AUEA olivier	• Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI • Enquêtes sur les rendements et les prix	• H. Moyens humains suffisants • R. Sécheresse sur plusieurs années • H. Adoption par

DESCRIPTION DU PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	REALISATIONS A MI-PARCOURS	INDICATEURS REVISES A MI-PARCOURS	REALISATIONS FIN JUIN-2017	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES (H) ET RISQUES (R)
ruraux - Augmentation des rendements et amélioration de la qualité des olives	- 3/5 coopératives de services «métier» sont fonctionnelles et viables - Les rendements sont augmentés de 30% en année de croisière -La qualité des fruits est améliorée de 50%	- 5/5 COOPERATIVES DE SERVICES METIER SONT CONSTITUEES ET SONT FONCTIONNELLES ET VIABLES - LES RENDEMENTS ONT AUGMENTE DE 32% EN 2014 ET DE 38% EN 2015 - LA QUALITE DES FRUITS EST AMELIOREE DE 49,5%	Néant* Néant* Néant* La qualité des fruits est améliorée de 65%	sont formées 5/5 coopératives de services métier sont constituées - Les rendements ont augmenté de 32% en 2014 et de 38% en 2015 - La qualité des fruits est améliorée de 50%		les agriculteurs des techniques préconisées
Aval de la filière: - Organisation des producteurs en coopératives - Mise en place des unités de valorisation des produits de la filière gérées sous forme coopérative - Amélioration de la qualité de l'huile - Amélioration de la commercialisation de l'huile et des produits dérivés	- Les quatre coopératives de valorisation sont constituées et sont fonctionnelles - Trois unités de transformation sont installées et ont adopté les technologies recommandées - 50% de la quantité d'huile produite est conforme aux	- Trois coopératives de valorisation ont été constituées mais ne sont pas encore fonctionnelles - 2 coopératives de valorisation sur les 3 renforcées sont fonctionnelles - L'AO pour la construction de 3 unités de valorisation a été lancé (1 unité de valorisation « tapenade » annulée) - 2 coopératives de valorisation sur les	Les trois coopératives de valorisation sont constituées et sont fonctionnelles Trois unités de transformation sont installées et trois sont renforcées et ont adopté les technologies recommandées	• Les trois coopératives de valorisation sont constituées et ne sont pas encore fonctionnelles Trois unités de transformation sont en cours de construction	• Comptes de gestion des coopératives • Fiches de traçabilité interne, fiches d'enregistrement des BPF, BPH, et sécurité sanitaire • Fiches de produits élaborés portant les quantités et qualités • Certificats qualité	• H. Moyens humains suffisants pour l'encadrement des coopératives • H. Normes sanitaires appliquées

DESCRIPTION DU PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	REALISATIONS A MI-PARCOURS	INDICATEURS REVISES A MI-PARCOURS	REALISATIONS FIN JUIN-2017	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES (H) ET RISQUES (R)
	normes de qualité - Deux produits et dérivés sont labellisés et commercialisés à prix élevés	3 renforcées sont fonctionnelles - 2 coopératives de trituration ont obtenu des prix pour la qualité de leur huile à des concours régionaux et nationaux en 2014 et en 2015 - Un produit (« huile d'olive d'Amizmiz ») est au stade final de labellisation	50% de la quantité d'huile produite par ces unités est conforme aux normes de qualité Un produit est labellisé	- 2 coopératives de trituration ont obtenu des prix pour la qualité de leur huile à des concours régionaux et nationaux en 2014 et en 2015 - Un produit (« huile d'olive d'Amizmiz ») est au stade final de labellisation		
Composante 2: Développement de la filière 'pomme'						
Amont de la filière: - Amélioration des conditions d'utilisation des eaux d'irrigation - Création des coopératives de services «métier» - Augmentation des rendements et amélioration du calibre et de la qualité des pommes - Augmentation des prix perçus par les petits agriculteurs	- Les actions d'irrigation sont réalisées à 100% - 70% des AUEA sont fonctionnelles - Trois coopératives de services «métier» sont fonctionnelles et viables - Les rendements sont augmentés de 25% en moyenne (selon l'âge des arbres) en année croisière Le % de gros calibre des	- LES TRAVAUX D'IRRIGATION NE SONT PAS ENCORE REALISEES (MARCHES CORRESPONDANTS LANCES) - LA FORMATION DES IRRIGANTS (AUEA) A ETE ASSUREE A 100% DES PREVISIONS - QUATRE COOPERATIVES DE SERVICES « METIER » SONT FONCTIONNELLES ET VIABLES - LES RENDEMENTS ONT AUGMENTE DE 22% EN 2014 ET DE 28% EN	Néant* Néant* Néant* Les rendements sont augmentés de 25% en moyenne à l'achèvement du projet Le % de gros calibre des pommes est augmenté de 60%	• Les travaux d'irrigation sont à 65% • 65% des AUEA sont fonctionnelles • 100% des membres des AUEA ont été formés Rendements augmenté de 22% en 2014 et de 28% en 2015 -	• Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI • Rapports et enquêtes par l'UGP	• H. Moyens humains suffisants • R. Sécheresse sur plusieurs années • H. Adoption par les agriculteurs des techniques préconisées

DESCRIPTION DU PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	REALISATIONS A MI-PARCOURS	INDICATEURS REVISES A MI-PARCOURS	REALISATIONS FIN JUIN-2017	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES (H) ET RISQUES (R)
	pommes est augmenté de 23 à 32%	2015 LE % DE GROS CALIBRE DES POMMES EST AUGMENTE DE 40%				
Aval de la filière: - Organisation des producteurs en coopératives - Mise en place des unités de valorisation des produits de la filière - Amélioration de la commercialisation des pommes conditionnées et des produits dérivés	- Cinq coopératives de valorisation sont constituées et fonctionnelles - Quatre unités de conditionnement et de transformation sont installées et ont adopté les technologies recommandées - Deux produits dérivés sont labellisés et commercialisés à prix élevés	- Cinq coopératives de valorisation ont été identifiées - Les AO pour la construction et l'équipement de 5 unités de valorisation (une unité supplémentaire de vinaigre ajoutée) ont été lancés - Un produit (« pomme du Haouz ») est au stade initial de labellisation	Trois coopératives de valorisation sont constituées et fonctionnelles Cinq unités de conditionnement et de transformation sont installées et ont adopté les technologies recommandées Un produit est labellisé	Trois coopératives de valorisation sont constituées et non encore fonctionnelles Cinq unités de conditionnement et de transformation sont en cours de construction Un produit (« pomme du Haouz ») est en cours de labellisation	<ul style="list-style-type: none"> Fiches de traçabilité interne, fiches d'enregistrement des BPF, BPH, et sécurité sanitaire Certificats SDOQ et HACCP Comptes de gestion des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> H. Appui aux coopératives par l'AT et l'ODCO H. Normes sanitaires appliquées
Composante 3: Développement de la filière 'ovine'						
Amont de la filière: - Organisation et formation des éleveurs Amélioration de la conduite du	- Quatre groupements d'éleveurs sont créés - 30% des éleveurs ont	- 1 groupement ANOC sur les 2 prévus (révision par mission de supervision de 2014) a été créé - 1 groupement ANOC a été renforcé 37 % des éleveurs	Un groupement d'éleveurs est créé Un groupement ANOC est renforcé 42 bergeries sont réhabilitées et/ou équipées 50% des éleveurs	Un groupement d'éleveurs est créé Un groupement ANOC est renforcé 42 bergeries ont été équipées	Rapports annuels sur les indicateurs SYGRI Rapports trimestriels et annuels de l'ANOC	<ul style="list-style-type: none"> H. Convention signée avec l'ANOC H. Contrat d'assistance technique engagé H. Coopératives fonctionnelles

DESCRIPTION DU PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	REALISATIONS A MI-PARCOURS	INDICATEURS REVISES A MI-PARCOURS	REALISATIONS FIN JUIN-2017	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES (H) ET RISQUES (R)
<p>cheptel</p> <p>Renforcement du disponible fourrager par stockage d'aliments de bétail</p> <p>-</p> <p>Mise en place de petits projets pour les femmes</p> <p>Aval de la filière:</p> <p>- Appui à la commercialisation des animaux engraisés à l'occasion de l'Aïd Al Adha</p> <p>- Valorisation du cuir et de la laine</p>	<p>amélioré la conduite de leur cheptel</p> <p>Quatre centres de stockage d'aliments de bétail sont mis en place et bénéficient à 60% des membres des groupements</p> <p>- Les deux unités de valorisation prévues (laine et cuir) sont mises en place et fonctionnelles</p>	<p>ANOC et 18% des non ANOC ont amélioré la conduite de leur cheptel</p> <p>- 1 centre de stockage sur les 2 prévus (voir ci-dessus) a été identifié</p> <p>- 0/1 centre de stockage construit</p> <p>9 AGR d'élevage ovin féminines ont été créées</p> <p>1200 agneaux vendus sur internet</p> <p>- 1 coopérative de valorisation tissage a été identifiée (unité de valorisation « cuir » et « traitement laine » annulée)</p>	<p>ANOC et 30% des non ANOC ont amélioré la conduite de leur cheptel</p> <p>1 centre de stockage est construit, est fonctionnel et bénéficie à 50% des éleveurs adhérents au groupement ANOC</p> <p>9 AGR d'élevage ovin féminines sont créées</p> <p>2200 agneaux vendus sur internet</p> <p>1 coopérative féminine de tissage a été créée et une maison de l'artisanat est construite pour l'exposition des produits</p>	<p>37 % des éleveurs ANOC et 18% des non ANOC ont amélioré la conduite de leur cheptel</p> <p>- 1 centre identifié et la construction démarrera bientôt</p> <p>26 AGR féminines créées</p> <p>1005 agneaux vendus sur internet</p> <p>1 coopérative féminine de tissage a été créée Maison d'artisanat est en cours de construction</p>		

*Néant : l'indicateur initial (à la conception) n'est pas révisé : il reste donc le même.

Cadre Logique révisé intégrant les nouveaux indicateurs SYGRI¹⁰

Chaîne de Résultats	Indicateurs				Moyens de Vérification			Hypothèses
	Name	Baseline	Mi-Parcours	End Target	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée Portée du projet: nombre de bénéficiaires directs du projet (hommes et femmes) et nombre de ménages et membres de ces ménages, bénéficiant du projet	1.b No correspondant estimé des membres des ménages				Enquête de référence et enquête finale du projet, rapports d'activités annuels	annuel	PMU	
	No de Ménage – No de pers.	0	16000	32000				
	1.a No correspondant de ménages touchés				Enquête de référence et enquête finale, rapports d'activités annuels	annuel	PMU	
	No. de Ménages		3514	5333				
	1 Personnes recevant les services promus ou soutenus par le projet				Enquête de référence et finale, rapports d'activités	annuel	PMU	
	Hommes - Nombre		8000	16000				
	No de Jeunes							
No de Femmes		8000	16000					
Project Goal Objectif: Contribuer à l'allègement de la pauvreté rurale par la croissance, de manière durable, des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres impliqués dans trois filières de	Réduction de la prévalence de la malnutrition des enfants de - de 5 ans				Enquête SYGRI	référence et achèvement	PMU/FIDA	Synergie avec les programmes nationaux et sectoriels
	enfants en malnutrition taille par âge: Filles - Pourcentage (%)	31						

¹⁰ Les nouveaux indicateurs SYGRI (Indicateurs de Base) sont surlignés en jaune dans le cadre logique.

production agricole (olives, pommes et ovine).	enfants en malnutrition: poids par taille Garçons - Pourcentage (%)	6						
	Enfants en malnutrition taille par âge: Garçons - Pourcentage (%)	25						
	Enfants en malnutrition: poids par âge Filles - Pourcentage (%)	12						
	Enfants en malnutrition poids par âge Garçons - Pourcentage (%)	15						
	enfants en malnutrition: poids par taille Filles - Pourcentage (%)	6						
Objectifs de Développement i) Améliorer la productivité des exploitations agricoles concernées par les trois filières et la qualité de leurs productions; ii) valoriser les produits de ces filières et la qualité de leurs productions; et iii) améliorer l'accès des producteurs à des marchés rémunérateurs.	Pourcentage d'augmentation du revenu moyen des exploitants agricoles de la zone du projet.				Statistiques agricoles de la DRA	Enquête de référence, mi-parcours et d'impact final	PMU	Les bénéfices du projet visent bien le groupe cible.
	Ménages - Pourcentage (%)							
	Augmentation du revenu moyen des producteurs de pommes - Pourcentage (%)							
	augmentation des revenus - Pourcentage (%)							
	augmentation du revenu moyen des producteurs d'olives - Pourcentage (%)							

	Pourcentage d'organisations de base de valorisation des productions fonctionnelles et viables ayant accès à des marchés rémunérateurs			Statistiques de la DPA	référence et achèvement	PMU/DPA	
	organisations de valorisation - Pourcentage (%)						
EFFETS 1. Amélioration des rendements des producteurs des filières olive, pomme et viande ovine.	Augmentation des rendements de la production d'olives, de pommes et de viande ovine.			Statistiques de la DPA	référence et achèvement	PMU/DPA	Les ressources humaines sont qualifiées
	rendement de la production de pommes - Pourcentage (%)		25				
	rendements de la production d'olive - Pourcentage (%)		30				
	rendement de la production de viande ovine - Pourcentage (%)		15				
	1.2.2 Pers. /Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux améliorés			Enquête de référence et finale, rapports d'activités	référence et achèvement	PMU/DPA	
	Males - Nombre						
	Femmes - Nombre						
	Ménages - Nombre						
	Ménages - Pourcentage (%)						
Nombre Total de ménages Membres des ménages - Nombre de personnes							
Jeunes - Nombre							
Pourcentage d'olives de bonne qualité en termes de critères organoleptiques			rapport de traçabilité		PMU/DPA		

	amélioration de la qualité de la production - Pourcentage (%)			50				
	Augmentation de pommes de gros calibre				Statistiques de la DPA			
	amélioration de la qualité de la production - Pourcentage (%)		15	32				
	Pourcentage d'éleveurs ayant amélioré la conduite de leur cheptel				Statistique ANOC			
	amélioration de la qualité de la production - Pourcentage (%)			30				
Produits Amélioration des conditions d'utilisation des eaux d'irrigation et renforcement des capacités des associations d'usagers d'eau agricoles	1.1.2 No d'hectares de terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état				Statistiques AUEA	annuel	PMU	Les moyens humains sont suffisants.
	Hectares of land - Area (ha)		627	550				
	Groupes de gestion des périmètres irrigués (AUEA) créés / renforcés				rapports d'activités	annuel	PMU/AUEA	
	Membres Femmes des groupes de gestion de l'infrastructure - Nombre of people			9600				
	groupements d'usagers - Nombre		6	12				
	Membres des groupes de gestion de l'infrastructure - Nombre of people			9600				
Produit	Nombre des coopératives-métier créés et fonctionnelles				rapports d'activités	annuel	PMU	Moyens humains

Création de coopératives de services "métier" de jeunes ruraux	Coopératives métier pour la pomme - Nombre		2	4				pour l'encadrement des coopératives.
	coopératives métier pour l'olive - Nombre		1	3				
Produit Organisation et formation des éleveurs et amélioration de la conduite du cheptel	No de groupements d'éleveurs créés				rapports d'activités	annuel	PMU	Convention signée avec l'ANOC et contrat d'assistance technique engagée.
	Membres des groupements d'éleveurs - Nombre of people							
	Groupements de producteurs - Nombre		2	7				
Produit Amélioration des techniques de production pour les trois filières: olives, pommes et élevage ovin.	1.1.3 No de producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques				Rapport d'activités SYGRI	annuel	PMU/FIDA	Adoption des techniques de production préconisées.
	Femmes - Nombre			9600				
	Hommes - Nombre			9600				
	1.1.4 No de pers. formées aux pratiques et/ou techniques de production				rapport SYGRI	annuel	PMU/FIDA	
	Hommes formés en agriculture - Nombre			900				
	Femmes formées en agriculture - Nombre			100				
	Hommes formés aux techniques de l'élevage - Nombre			600				
Femmes formées aux techniques de l'élevage - Nombre			600					
Effet 2	2.2.6 No de ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage.				Enquête de référence et finale, rapports	Mi-parcours et	PMU/FIDA	Les ressources humaines sont

2. Valoriser les produits et améliorer l'accès des producteurs à des marchés rémunérateurs.	Ménages déclarant un accès physique amélioré aux installations de transformation - Pourcentage (%)		35	70	d'activités	achèvement		qualifiées.
	Males - Nombre							
	Taille des ménages – No. de pers.							
	Femmes - Nombre							
	Hommes - Nombre							
	Taille des ménages - No. de pers.							
	Ménages déclarant avoir un accès physique amélioré aux marchés - Pourcentage (%)		35	70				
	Pourcentage d'huile produite conforme aux normes de qualité							
amélioration de la qualité de l'huile - Pourcentage (%)			50					
	2.2.4 No/% de membres d'organisations de producteurs ruraux déclarant la fourniture de services nouveaux ou améliorés			75				
Produit Organisation des producteurs en coopératives.	2.1.3 No d'organisations de producteurs appuyées				Statistiques de la DPA	annuel	PMU/DPA	Appui aux coopératives par l'assistance technique et ODCO.
	Taille des organisations de producteurs – No. de pers.							
	Males - Number			9570				
	Femmes dans les instances de direction - Nombre							

	Femmes - Nombre			9570				
	Organisations rurales de producteurs appuyés - Number			18				
	Nombre de coopératives de valorisation créées / renforcées				rapports d'activités	annuel		
	AGR d'élevage ovin féminines - Number		4	9				
	coopératives de valorisation filière pomme - Number		2	5				
	coopératives de valorisation filière olive - Nombre		2	4				
Produit/ Output Mise en place des unités de valorisation/transformation pour les 3 filières	Nombre d'installations de transformation / conditionnement installés				rapports d'activités	annuel	PMU/DPA	
	centres de stockage aliments de bétail - Nombre		2	4				
	Unité de conditionnement et transformation pour la pomme - Nombre		1	4				
	unités de valorisation filière ovine: laine et cuir - Nombre		1	2				
	unité de transformation pour l'huile - Nombre			3				
	2.1.6 No d'installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état (toutes filières confondues)				rapports d'activités	annuel	PMU/FIDA	
	Installations de stockage construites/remises en état - Number			4				

	Installations de transformation construites/remises en état - Nombre			9			
	2.1.2 No de personnes formées aux activités génératrices de revenus ou à la gestion des entreprises						
	Femmes - Nombre			455			
	Males - Nombre			55			

Appendice 3: Résumé des principales mesures à adopter dans les délais convenus

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Composante1: Filière Olive		
1. Inscrire les 12 EM à la formation qualifiante d' « ouvriers en arboriculture ».	UGP/SM amont, ITSAS	Septembre 2017
2. Inscrire les 6 coopératives gestionnaires des 8 UV à la formation qualifiante en « gestion de l'entreprise agricole ».	UGP/SM aval, ITSAS	Septembre 2017
3. Elaborer un plans d'action coordonné et un chronogramme détaillé jusqu'à la fin du projet de toutes les mesures d'accompagnement I des coopératives.	UGP	Juillet 2017
4. Etablir un planning détaillé de réalisation des bâtiments en cours d'exécution avec les échéances d'installation (et engager des réunions périodiques avec les adjudicataires permettant un suivi rapproché de la mise en œuvre des unités).	DPA/UGP et MAT Entreprises et fournisseurs	10 juillet 2017
5. Remettre les plans guides des bâtiments aux fournisseurs des équipements pour vérification des encombrements de leurs installations	UGP et MAT	10 juillet 2017
Composante2: Filière pomme		
6. Signer des conventions de collaboration entre le Groupement demandeur de l'IGP « Pommes du Haouz » et les EM	UGP/SM amont	Septembre 2017
7. Organiser le stockage en chambre froide des quantités de pommes nécessaires à minima pour la mise en service des équipements et pour les essais de production des 5 UV	UGP/SM aval	Octobre 2017
8. Renforcer la protection prévue du bâtiment à Anougal contre les ruissellements	UGP-DPA	Juillet 2017
Composante3: Filière viande ovine		
9. Etablir avec l'ANOC un planning d'activités et un système de suivi conjoints avec le zootechnicien de l'AT, pour un transfert des acquis aux éleveurs non adhérents à l'ANOC	Juillet 2017 puis continu	SMOP, UGP/AT, ANOC
10. Aménager les 6 bergeries modèles en veillant à ce que l'aménagement soit fait sur la base de plans élaborés en concertation avec les services techniques de la DPA et l'AT	Juillet-Aout 2017	SMOP, UGP/AT, ANOC
11. Assurer le suivi pour l'obtention de l'autorisation de construction du centre de stockage des aliments à Dar Jamâa et lancer le dossier d'appel d'offres	Juillet - Aout 2017	SMOP, UGP/AT
12. Activer l'obtention de l'autorisation de construction de la Maison de l'Artisanat et lancer le DAO. Aussi, veiller à la multifonctionnalité de cette structure (broderie, pâtisserie, etc. en plus du tissage) pour optimiser son utilisation.	Juillet-Aout 2017	SMOP, UGP/AT, Délégation Artisanat
13. Appuyer l'association féminine de tissage (Alamal) auprès de l'entraide nationale pour assurer à certaines adhérentes une formation en broderie et activer l'obtention de l'agrément ONSSA pour la fromagerie	Juillet 2017	SMOP, UGP/AT, ONSSA
14. Appuyer le porteur du projet du Stand de commercialisation des ovins à réussir les actions commerciales (choix du site, communication sur internet,) et d'en faire un système d'autofinancement d'actions prophylactiques au profit des éleveurs par prélèvement sur vente	Juillet-Aout 2017	UGP/AT, ANOC
Exécution du projet		
15. Procéder à la prolongation de la mission de l'assistance technique jusqu'à assurer au moins deux campagnes d'accompagnement des structures professionnelles en charge de la gestion des unités de valorisation	Avant fin septembre 2017	DPA/ADA
16. Préparer une stratégie de sortie du projet	Avant fin juin 2018	DPA/AT

17. Mettre la base de données (Excel) relative à l'avancement physique et financier à jour et l'alimenter en temps réel	Juillet 2017 puis continu	UGP/AT
18. Veiller à la préparation des rapports d'activité contractuels et les envoyer au FIDA à temps (rapport semestriel et rapport annuel)	Juin de chaque année et à la fin de chaque année	UGP/AT, DPA
19. Mettre à jour les indicateurs SYGRI à la fin de chaque année et compléter les indicateurs du deuxième niveau et relatifs à l'aval de la filière pomme.	Fin 2017	UGP/AT
20. Elaborer un planning de toutes les activités en cours et à réaliser avant l'achèvement du projet	Avant fin juillet 2017	UGP/AT
Aspects fiduciaires		
21. Suivre une formation sur le module de formation électronique sur les principes et procédures de bonne gestion financière du FIDA.	UGP/comptable	31 décembre 2017
22. Soumettre au FIDA le PTBA révisé 2017 pour NO.	UGP/DPA	20 juillet 2017
23. Adresser au FIDA une DRF sur le prêt et établir un planning réaliste des décaissements.	UGP/DPA	31 juillet 2017
24. Estimer les contributions des bénéficiaires, de l'ANOC et des frais récurrents de la DPA et les inclure dans les tableaux financiers.	UGP/DPA	Continu
25. Respecter les clauses contractuelles dans la remise des rapports financiers au FIDA pour l'exercice 2016 et ultérieur.		Continu
26. Adresser une requête de réallocation des fonds par catégorie.	UGP/DPA	
27. Réduire les délais de paiements des fournisseurs.	UGP/DPA	31 juillet 2017
28. Adresser le rapport d'audit 2016.		Continu
29. Présenter des états financiers dans le rapport d'audit conformément au format préconisé par le FIDA.	DPA/Ministère des finances UGP/DPA/IGF	31 juillet 2017
30. Détailler et documenter davantage le rapport d'évaluation des offres et des PV de sélection d'AGR tout en justifiant les décisions de la commission d'appel d'offres et du comité de sélection	UGP/DPA/IGF	Continu
31. Actualiser le plan de passation des marchés pour 2017 et le soumettre au FIDA pour non-objection	UGP/Commission d'Appel d'Offres	Continu
32. Actualiser le registre de contrats et le communiquer mensuellement au FIDA		
33. Tenir compte des liens de succession entre les différents marchés afin d'éviter tout retard de mise en œuvre du programme.	UGP	31 juillet 2017
34. Prévoir dans le règlement de consultation un packaging (nombre de lots à attribuer à un même adjudicataire) en fonction de sa capacité technique et financière	UGP/AT	31 juillet 2017
35. Favoriser la sélection fondée sur la qualité et le coût pour les services de consultants	UGP/AT	Continu
	UGP/ Commission d'Appel d'Offres	Continu
	UGP/ Commission d'Appel d'Offres	Continu

Appendice 4: Avancement matériel au regard du PTBA, y compris les indicateurs SYGRI

Tableau 4 A : Réalisations physiques par rapport aux prévisions

Composante/volet du projet/activité	Unité	PREVISIONS				REALISATIONS		% Réalisation	
		Total projet RDC (2013-2017)	Années 2012-2015	PTBA 2016	PTBA 2017	Réalisations (janv.-juin 2017)	Réalisations cumulées (juin 2017)	PTBA-2017 (4)/(3)	Cumule(5)/(a)
		a	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)		
Composante I: Appui au développement de la filière olive:									
I-COUTS D'INVESTISSEMENT									
A-Amélioration de la production de la filière "olive"									
1. Renforcement des capacités des agricultures									
Techniciens arboricoles	Pers-mois	100,00	88,00	11,00	11,00	6,00	88,00	54,55%	88%
Ingénieur arboricole	Pers-mois	25,00	22,00	5,50	5,50	3,50	22,00	63,64%	88%
Renforcement des capacités des AUEA	FF	1,00	1,00	-	-	-	1,00	-	100%
2. Formation des jeunes ruraux									
Formation des équipes "métier" de tailleurs	jours	15,00	15,00	-	-	-	15,00	-	100%
Formation des équipes "métier" de contrôle phytosanitaire et de fertilisation	jours	15,00	15,00	-	-	-	15,00	-	100%
Formation des équipes "métier" de récolte	jours	15,00	15,00	-	-	-	15,00	-	100%
3. Etudes d'aménagement PMH									
schéma général intégré de consolidation	Unité hydraulique	3,00	3,00	-	-	-	3,00	-	100%
Avant-projet et évaluation préliminaire du coût	Unité	3,00	3,00	-	-	-	3,00	-	100%
Travaux topographiques	km	10,00	10,00	10,00	-	-	10,00	-	100%

Projet d'exécution, DAO et contrôles des travaux	km	10,00	10,00	10,00	-		10,00	-	100%
4. Exécution des travaux d'aménagement PMH								-	
Réfection d'ouvrages de dérivation	Unité	2,00	2,00	2,00	-		2,00	-	100%
Captage des sources	Unité	3,00	3,00	3,00	-		-	-	0%
Construction de seguias y compris ouvrages	Km	10,00	6,00	6,00	-		10,91	-	109%
Construction de bassins de stockage	Unité	2,00	1,00	1,00	-		1,00	%	50%
5. Acquisition de matériel d'entretien des vergers								-	
Achat de matériel de traitements phytosanitaires	kit	5,00	5,00	-	-	-	5,00	-	100%
Achat de matériel de taille (sécateur, scies, tronçonneuses)	kit	5,00	5,00	-	-	-	6,00	-	120%
Achat de matériel de récolte (vibreurs, filets)	kit	5,00	5,00	-	-	-	5,00	-	100%
Achat d'outillage pour AUEA	Lot	4,00	-	-	2,00	-	-	0,00%	0%
6. Acquisition d'équipement et matériel								-	
Ordinateur et imprimante, photocopieur, scanner	Unité	4,00	4,00	4,00	-	-	-	-	0%
7. Véhicule de terrain	Véhicule	2,00	2,00	2,00	-	-	-	-	0%
B-Valorisation des produits de la filière "olive"								-	
1. Construction								-	
Etudes (architecte et suivi des travaux)	Etude	4,00	4,00	3,00	-		3,00	-	75%
Aménagement des aires des unités de trituration déjà existantes	Unité	1,00	1,00	3,00	-	3,00	3,00	-	300%
Aires de transformation (unités de trituration)	Unité	4,00	4,00	3,00	3,00	-	en cours	30,00%	30%
2. Equipement et matériel de production								-	
Matériel de stockage de l'huile d'olive et unité de mise en bouteilles de verre	Nombre	1,00	1,00	2,00			2,00	-	200%
Unité de production des olives de table	Nombre	1,00	1,00	-	1,00	1,00	Marché signé et OS en cours	-	0%
Unité de production de la tapenade des olives de conserve	Nombre	1,00	1,00	-		-		-	0%
Unité de production du savon dur et mou	Nombre	1,00	1,00	-	1,00	1,00		-	0%

3. Matériel de contrôle de la qualité								-	
Matériel physico-chimique /h	FF	4,00	-	-	3,00		Marché signé et OS en cours	-	0%
4. Assistance technique								-	
Ingénieur agro-industrie	Pers-mois	10,00	4,00	6,50	-	6,00	12,00	-	120%
Ingénieur agro-industrie (complément)	Pers-mois				6,00			-	
Technicien chargé de production/qualité	Pers-mois	44,00	11,00	22,00	-	6,00	36,00	-	82%
Agent commercial	Pers-mois	44,00	11,00	11,00	-	6,00	12,00	-	27%
5. Equipement et matériel de contrôle								-	
Matériel de pesage	Nombre	4,00	4,00	-	3,00	-	-	-	0%
Ordinateur pour la traçabilité et enregistrement	Nombre	4,00	4,00	-	3,00	-	-	-	0%
Logiciel de traçabilité	Unité	4,00	4,00	-	3,00	-	-	-	0%
6. Appui à la commercialisation des produits de la filière "olive"								-	
Certification	Forfait	1,00	1,00	1,00	1,00	-	-	0,00%	0%
labellisation	Forfait	1,00	1,00	1,00		1,00	1,00	-	100%
Confection des kiosques en métal et aluminium y compris installation sur une plateforme de béton	Nombre	1,00	-	-	1,00	-	-	0,00%	0%
Confection des vitrines en bois pour exposition et commercialisation	Nombre	5,00	-	-	-	-	-	-	0%
Création de showroom	nombre	-			2,00			0,00%	
Outils de commercialisation /j	Kit	4,00	-	-	3,00	-	-	0,00%	0%
Promotion des produits de la filière /k	Forfait	2,00	-	-	2,00	-	-	0,00%	0%
7. Etudes								-	
Business plan des produits de la filière "olive"	Nombre	1,00	1,00	-	-	-	1,00	-	100%
Etude de marché des produits de la filière "olive"	Nombre	1,00	1,00	-	-	-	1,00	-	100%

8. Ateliers								-	
Atelier de gestion de la qualité des produits de la filière "olive"	Journée	3,00	3,00	1,00	1,00	1,00	3,00	100,00%	100%
Atelier sur les traitements et valorisation des sous-produits	Journée	3,00	3,00	1,00	1,00	1,00	3,00	100,00%	100%
Organisation d'une journée "large publique" sur les bienfaits de produits de la filière "olive"	Journée	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	100,00%	33%
9. Renforcement des capacités des services techniques									
Voyages d'étude	Visite	3,00	3,00	1,00	1,00	1,00	3,00	100,00%	100%
Formation sur les bonnes pratiques de fabrication	Forfait	3,00	3,00	1,00	1,00	1,00	3,00	100,00%	100%
Formation sur les bonnes pratiques d'hygiène	Forfait	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	3,00	100,00%	100%
Formation sur la traçabilité des olives et de l'huile d'olive	Forfait	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	3,00	100,00%	100%
Formation sur la sécurité sanitaire des olive /m	Forfait	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	3,00	100,00%	100%
Formation sur marketing, communication et commercialisation	Forfait	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	3,00	100,00%	100%
II-COUTS DE FONCTIONNEMENT								-	
A-Suivi des travaux-SAV								-	
Entretien et carburant	Forfait	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
Frais de déplacement	Forfait	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
Fournitures	Forfait	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
B-Suivi des études et travaux-SMOP								-	
Frais de déplacement	FF/an	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
Carburant	FF/an	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
Pièce de recharge	FF/an	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
Composante II: Appui au développement de la filière pomme :								-	
I-COUTS D'INVESTISSEMENT								-	
A-Amélioration de la production de la filière "pomme"								-	
1. Renforcement des capacités des agricultures								-	

Techniciens arboricoles	Pers-mois	100,00	44,00	11,00	-	6,00	88,00	-	88%
Ingénieur arboricole	Pers-mois	25,00	22,00	5,50	-	5,50	22,00	-	88%
Renforcement des capacités des AUEA	FF	1,00	1,00	-	-	-	1,00	-	100%
2. Formation des jeunes ruraux									
Formation des équipes "métier" de tailleurs	jours	15,00	15,00	-	-	-	15,00	-	100%
Formation des équipes "métier" de contrôle phytosanitaire et de fertilisation	jours	15,00	15,00	-	-	-	15,00	-	100%
Formation des équipes "métier" de récolte	jours	15,00	15,00	-	-	-	15,00	-	100%
3. Etudes d'aménagement PMH									
Schéma général intégré de consolidation	Unité hydraulique	2,00	-	2,00	-	-	2,00	-	100%
Avant-projet et évaluation préliminaire du coût	Unité	3,00	2,00	3,00	-	-	3,00	-	100%
Travaux topographiques	km	4,00	3,00	5,00	-	3,00	5,00	-	125%
Projet d'exécution, DAO et contrôles des travaux	km	3,00	3,00	5,00	-	5,00	5,00	-	167%
4. Exécution des travaux d'aménagement PMH									
Réfection prise de dérivation	Unité	2,00	-	-	-	-	-	-	0%
Captage des sources	Unité	3,00	-	-	-	-	-	-	0%
Construction de seguias y compris ouvrages	Km	4,00	-	-	-	-	3,00	-	75%
Construction de bassins de stockage	Unité	3,00	-	-	-	-	-	-	0%
5. Acquisition de matériel d'entretien des vergers									
Achat de matériel de traitement phytosanitaire	kit	5,00	5,00	-	-	-	5,00	-	100%
Achat de matériel de taille (sécatteur, scies, tronçonneuses)	kit	5,00	5,00	-	-	-	5,00	-	100%
Achat de matériel de récolte (vibreurs, filets)	kit	5,00	5,00	-	-	-	5,00	-	100%
Achat d'outillage pour AUEA	Lot	4,00	-	-	4,00	-	-	0,00%	0%
6. Diversification variétale									
Extension des plantations de pommier	ha	230,00	230,00	-	-	-	230,00	-	100%
B-Entretien des locaux et équipements des unités de valorisation									

1. Construction									
Etudes (architecte et suivi des travaux)	Etude	5,00	5,00	5,00	-	5,00	5,00	-	100%
Aires de transformation	Unité	5,00	5,00	-	5,00	en cours	en cours	en cours	30%
2. Equipement et matériel de production									
Unité de conditionnement avec emballage et étiquetage des pommes	Nombre	3,00	3,00	-	3,00	-	-	0,00%	0%
Unité de production/conditionnement du vinaigre	Nombre	1,00	1,00	-	2,00	-	-	0,00%	0%
Unité de production/conditionnement de compote	Nombre	1,00	1,00	-	-	-	-	-	0%
3. Matériel de contrôle de la qualité									
Matériel physico-chimiques/d	FF	5,00	-	-	5,00	-	-	-	0%
4. Assistance technique									
Ingénieur agro-industrie	Pers-mois	10,00	4,00	6,50	-	6,00	12,00	-	120%
Ingénieur agro-industrie (complément)	Pers-mois				6,00			0,00%	
Technicien chargé de production/qualité	Pers-mois	44,00	11,00	22,00	-	7,50	32,00	-	73%
Agent commercial	Pers-mois	44,00	11,00	11,00	-	-	10,00	-	23%
5. Equipement et matériel de contrôle									
Matériel de pesage	Nombre	5,00	5,00	-	5,00	-	-	0,00%	0%
Ordinateur pour la traçabilité et enregistrement	Nombre	5,00	5,00	-	5,00	-	-	0,00%	0%
Logiciel de traçabilité	Unité	5,00	-	-	5,00	-	-	0,00%	0%
6. Appui à la commercialisation des produits de la filière "pomme"									
Certification	Forfait	3,00	3,00	5,00	3,00	-	-	0,00%	0%
labellisation	Forfait	1,00	1,00	1,00	1,00	en cours	en phase4		60%
Confection des kiosques en métal et aluminium y compris installation sur une plateforme de béton	Nombre	1,00	-	1,00	1,00	-	-	0,00%	0%
Confection des vitrines en bois pour exposition et commercialisation	Nombre	5,00	-	-	-	-	-	-	0%

Outils de commercialisation /f	Kit	5,00	-	-	5,00	-	-	0,00%	0%
Promotion des produits de la filière /g	Forfait	2,00	-	-	2,00	-	-	0,00%	0%
7. Etudes								-	
Business plan des produits de la filière "pomme"	Forfait	1,00	1,00	1,00	-	-	1,00	-	100%
Etude de marché des produits de la filière "pomme"	Nombre	1,00	1,00	1,00	-	-	1,00	-	100%
8. Ateliers								-	
Atelier de gestion de la qualité des produits de la filière "pomme"/h	Journée	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	100,00%	33%
Atelier sur les traitements et valorisation des sous- produits	Journée	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	100,00%	33%
Organisation d'une journée "large public" sur les bienfaits de la filière "pomme"	Journée	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	100,00%	33%
9. Renforcement des capacités des services techniques								#DIV/0!	
Voyage d'étude	Visite	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	100,00%	33%
Formation sur les bonnes pratiques de fabrication	Forfait	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	100,00%	33%
Formation sur les bonnes pratiques d'hygiène	Forfait	3,00	1,00	1,00	1,00	2,00	2,00	200,00%	67%
Formation sur la traçabilité des pommes	Forfait	3,00	1,00	1,00	1,00			0,00%	0%
Formation sur la sécurité sanitaire des pommes /i	Forfait	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	100,00%	33%
Formation sur marketing, communication et commercialisation	Forfait	3,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	100,00%	33%
II-COUTS DE FONCTIONNEMENT								-	
A-Suivi des travaux-SAV								-	
Entretien et carburant	Forfait	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
Frais de déplacement	Forfait	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
Fournitures	Forfait	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
B-Suivi des études et travaux-SMOP								-	
Frais de déplacement	FF/an	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
Carburant	FF/an	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%
Pièce de recharge	FF/an	5,00	2,00	-	-	-	-	-	0%

								-	-	
Composante III: Appui au développement de la filière viande ovine :									-	
I-COUTS D'INVESTISSEMENT									-	
A-Renforcement du disponible fourrager par stockage d'aliments de bétail									-	
Etudes (architecte et suivi des travaux)		5,00	-	1,00	1,00	1,00	-	100,00%	0%	
1. Stockage d'aliment de bétail pour les groupements ANOC	Unité	5,00	-	-	2,00	1,00	-	50,00%	0%	
B-Appui à la filière par l'agrégateur									-	
Création de groupements d'éleveurs	Unité	4,00	2,00	-	-	-	2,00	-	50%	
Amélioration génétique	troupeau	160,00	120,00	10,00	40,00	47,00	177,00	117,50%	111%	
Aménagement et équipement des bergeries	Bergeries	42,00	42,00	21,00	21,00	42,00	42,00	200,00%	100%	
Appui à la commercialisation	Forfait	1,00	0,20	-	-	-	-	-	0%	
Valorisation des produits de la filière "ovine"									-	
Unité de traitement des peaux et de valorisation du cuir	Unité	1,00	1,00	-	-	-	-	-	0%	
Centre de collecte et traitement de laine	Unité	1,00	1,00	-	-	-	-	-	0%	
Petits projets	Unité	3,00	3,00	2,00	1,00	-	2,00	0,00%	67%	
Mise en place de kiosque de commercialisation	Unité	1,00	-	-	-	1,00	1,00	-	100%	
D-Renforcement des capacités									-	
1. Formation									-	
Formation des bénéficiaires ne relevant pas des groupements ANOC	Session	6,00	3,00	1,00	1,00	1,00	5,00	100,00%	83%	
2. Encadrement et organisation des coopératives de valorisation	journée	10,00	4,00	-	1,00	-	-	0,00%	0%	
E-Assistance technique									-	
Ingénieur production animale (zootechnicien)	Pers-mois	36,00	23,00	16,00	8,00	6,00	29,00	75,00%	81%	
F-Renforcement institutionnel									-	
1. Véhicules et équipements pour SVA et ONSSA									-	
Véhicules pick-up double cabine	Unité	2,00	2,00	-	-	-	-	-	0%	

Unité informatique et mobilier de bureau	Unité	3,00	3,00	-	-	-	-	0%
Equipements informatique pour groupements ANOC	Unité	5,00	3,00	-	-	-	-	0%
II-COUTS DE FONCTIONNEMENT			-					
Entretien et carburant	Forfait	10,00	4,00	-	-	-	-	0%
Frais de déplacement	Forfait	10,00	4,00	-	-	-	-	0%
Fournitures	Forfait	5,00	2,00	-	-	-	-	0%
Composante IV: Coordination et gestion du projet:								
I-COUTS D'INVESTISSEMENT								
A-Assistance technique								
Spécialiste en marketing des produits alimentaires	Pers-mois	10,00	4,00	4,00	-	-	2,00	20%
Sociologue	Pers-mois	6,00	6,00	4,00	-	3,00	4,50	75%
Juriste	Pers-mois	4,00	1,00	2,00	-	-	1,00	25%
B-Equipement de bureau								
1. UGP								
Unité informatique	Unité	4,00	4,00	-	-	3,00	-	75%
Mobilier de bureau	Lot	4,00	4,00	-	-	-	-	0%
Photocopieuse	Lot	2,00	1,00	-	-	-	-	0%
2. CT et S/CT								
Matériel et mobilier de bureau	Lot	2,00	2,00	-	-	-	-	0%
Matériel informatique	Unité	5,00	5,00	-	-	-	-	0%
C Véhicules								
1. UGP								
Véhicules tout terrain	Véhicule	1,00	1,00	-	-	-	-	0%
Véhicules pick-up 4*4	Véhicule	2,00	2,00	-	-	-	-	0%
2. CT et S/CT								

Véhicules pick-up 4*4	Véhicule	2,00	2,00	-	-	-	-	0%
D- Activités de suivi-évaluation								
Atelier de démarrage du projet	Forfait	1,00	1,00	-	-	1,00	-	100%
Enquête de base	Forfait	1,00	1,00	-	-	1,00	-	100%
Etude et mise en place du système de S&E et SYGRI	Forfait	1,00	1,00	-	-	1,00	-	100%
Formation des responsables sur le genre et le ciblage	Session	1,00	1,00	-	-	1,00	-	100%
E-Centre de documentation								
Mobilier/rayonnage	Forfait	1,00	1,00	-	-	-	-	0%
Matériel informatique	Forfait	1,00	1,00	-	-	-	-	0%
Photocopieuse	Unité	1,00	1,00	-	-	-	-	0%
Dotation d'ouvrages spécialisés	Forfait	1,00	1,00	-	-	-	-	0%
Site web	Forfait	1,00	1,00	-	-	-	-	0%
II-COUTS DE FONCTIONNEMENT								
A-UGP								
Frais de déplacement	Forfait	14,00	5,00	-	-	-	-	0%
Entretien et fonctionnement véhicules tout terrain	Vé/an	14,00	5,00	-	-	-	-	0%
Entretien et fonctionnement véhicules léger	Vé/an	14,00	5,00	-	-	-	-	0%
Consommables bureaux	Forfait	25,00	10,00	-	-	-	-	0%
B-CT et S/CT								
Frais de déplacement	Forfait	10,00	4,00	-	-	-	-	0%
Carburant et pièces de rechanges	Véh/an	9,00	3,00	-	-	-	-	0%
Fournitures	Forfait	7,00	2,50	-	-	-	-	0%

Tableau 4 B : Indicateurs SYGRI (1er niveau)

RÉSULTATS DE PREMIER NIVEAU									
	Résultats	Unité	Fin de la période: 26.05.2017			Cumulatif			Total des actuels des années précédentes
			PTBA-2016-2017	Réalisé 2017	% de PA&B	Conception	Réalisé	% Pré-évaluation	
Nombre de Bénéficiaires	Personnes ayant bénéficié des services du projet	Nombre	5 000	1 633	33%	32 000	27 824	87%	26191
	Personnes ayant bénéficié des services du projet	Homme	2 500	1 267	51%	16 000	16 712	104%	15445
	Personnes ayant bénéficié des services du projet	femme	2 500	366	15%	16 000	11 112	69%	10746
	Ménages ayant bénéficié des services du projet	Nombre	834	272	33%	5 333	4 637	87%	3514
	Groupes ayant bénéficié des services du projet	Nombre	17	16	94%	28	76	271%	60
Composantes	Sous-composante								
Nom de la composante	Nom de la sous-composante								
APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES (Olivier et Pommier)	Personnes formées en gestion de l'infrastructure	Homme	0	25	#DIV/0!	60	77	128%	52
	Groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	Nombre	0	7	#DIV/0!	12	20	167%	13
	Membres des groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	Homme	400	25	6%	9 600	5 869	61%	5844
	Membres des groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	femme	100	5	5%	9 600	1 917	20%	1912
	Périmètres d'irrigation aménagés/remis en état	Ha	71	0	0%	550	627	114%	627
	Personnel des prestataires de services formé	Homme	120	60	50%	180	438	243%	378
	Personnel des prestataires de services formé	femme	30	13	43%	20	129	645%	116
	Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Homme	9 000	800	9%	4 950	11 853	239%	11053

	Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	femme	70	28	40%	100	174	174%	146
	Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	Homme	0	0	#DIV/0!	9 600	11 365	118%	11365
	Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	femme	0	0	#DIV/0!	9 600	3 901	41%	3901
	Groupes de production formés ou renforcés en agricole/élevage	Nombre	#REF!	0	#REF!	11	15	136%	15
	Membres de groupes de production formés ou renforcés en cultures/élevage	Homme	2 600	100	4%	7 680	8 139	106%	8039
	Membres de groupes de production formés ou renforcés en cultures/élevage	femme	80	23	29%	7 680	1 411	18%	1388
Valorisation des produits des filières "olive" et "pomme"	Personnes formées dans les domaines de la post-production, de la transformation et de la commercialisation	Homme	161	6	4%	#REF!	825	#REF!	819
	Personnes formées dans les domaines de la post-production, de la transformation et de la commercialisation	femme	79	11	14%	#REF!	474	#REF!	463
	Installations de commercialisation aménagées/remises en état	Nombre	2	0		12	0	0%	0
	Groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre	8	6		9	12	133%	6
	Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Homme	0	0		55	0	0%	0
	Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	femme	0	0		455	0	0%	0
	Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	2	1	50%	9	6	67%	5

		Installations de transformation aménagées et/ou remises en état	Nombre	0	0		4	0	0%	0
		Installations de stockage aménagées/remises en état	Nombre	0	0		5	0	0%	0
	Renforcement du disponible fourrager par stockage d'aliments de bétail	Installations de stockage aménagées/remises en état	Nombre	2	1	50%	5	1	20%	0
APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE VIANDE OVINE	Appui à la filière et renforcement des capacités	Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	Homme	200	100	50%	1 800	814	45%	714
		Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	femme	200	100	50%	1 800	1 039	58%	939
		Ménages ayant bénéficié de bétail dans le cadre d'un programme de distribution ou de reconstitution du cheptel	Nombre	40	47	118%	160	177	111%	130
		Ménages ayant accès aux services zoo sanitaires mis en place	Nombre	400	220	55%	600	817	136%	597
		Groupes de production formés ou renforcés en agricole/élevage	Nombre	4	2	50%	7	9	129%	7
		Membres de groupes de production formés ou renforcés en cultures/élevage	Homme	60	40	67%	1 890	430	23%	390
		Membres de groupes de production formés ou renforcés en cultures/élevage	femme	60	40	67%	1 890	430	23%	390
		Membres de groupes formés ou renforcés en cultures/élevage comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	30	30	100%	2	90	4500%	60
		Personnes formées aux méthodes et techniques de production animale	Homme	100	67	67%	600	1 303	217%	1236
		Personnes formées aux méthodes et techniques de production animale	femme	100	56	56%	600	1 270	212%	1214

	Valorisation des produits de la filière "ovine"	Groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre	2	5	250%	3	8	267%	3
		Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Homme	40	70	175%	40	131	328%	61
		Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	femme	120	75	63%	120	91	76%	16
		Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	1	1	100%	3	2	67%	1
		Installations de transformation aménagées et/ou remises en état	Nombre	1	0	0%	3	0	0%	0
		Installations de commercialisation aménagées/remises en état	Nombre	2	1	50%	2	1	50%	0
COORDINATION ET GESTION DU PROJET	Gestion du projet	Représentants et fonctionnaires formés	Homme	0	14	#DIV/0!	25	43	172%	29
		Représentants et fonctionnaires formés	femme	0	15	#DIV/0!	15	36	240%	21

Tableau 4 C : Indicateurs SYGRI (2ème niveau)

RÉSULTATS DU DEUXIÈME NIVEAU			
Composantes	Sous-composante	Résultat	Barème
Nom de la composante	Nom de la sous-composante		
APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE OLIVE	Amélioration de la production de la filière "olive"	Durabilité probable des groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	4
		Effacité de l'infrastructure de production - Périmètres d'irrigation	4
		Durabilité probable de l'infrastructure de production - Périmètres d'irrigation	5
		Effacité: amélioration de la performance des prestataires de services	4
		Effacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique	5
		Durabilité probable des groupes de production agricole et de bétail	5
	Valorisation des produits de la filière "olive"	Effacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché	4
		Durabilité probable des installations de commercialisation	4
		Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	4
		Durabilité probable des installations de transformation	4
APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE POMME	Amélioration de la production de la filière "pomme"	Durabilité probable des groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	4
		Effacité de l'infrastructure de production - Périmètres d'irrigation	4
		Durabilité probable de l'infrastructure de production - Périmètres d'irrigation	4
		Effacité: amélioration de la performance des prestataires de services	4
		Effacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique	5
		Durabilité probable des groupes de production agricole et de bétail	4
	Valorisation des produits de la filière "pomme"	Effacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché	4
		Durabilité probable des installations de commercialisation	
		Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	4
		Durabilité probable des installations de transformation	
APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE VIANDE OVINE	Renforcement du disponible fourrager par stockage d'aliments de bétail	Durabilité probable des installations de stockage	3

	Appui à la filière et renforcement des capacités	Efficacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique	5
		Durabilité probable des groupes de production agricole et de bétail	4
	Valorisation des produits de la filière "ovine"	Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	4
		Efficacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché	3
		Durabilité probable des installations de transformation	4
		Durabilité probable des installations de commercialisation	4
COORDINATION ET GESTION DU PROJET	Gestion du projet	Efficacité: promotion de politiques et d'institutions en faveur des pauvres	4

Appendice 5 : Questions financières

Table 5A. Financial performance by financier (USD '000)

Source de financement	Montant approuvé (Million USD)	Paiements (Million USD)	Solde	% paiement
Prêt du FIDA	6 380	2 615	3 765	41%
Don du FIDA	140	0	140	0%
Gouvernement	2 330	495	1 835	21%
FDR	160	0	160	0%
Bénéficiaires	120	0	120	0%
Total	9 130	3 109	6 021	34%

Table 5B. Financial performance by financier by component (USD '000)

Composantes	Prêt FIDA			Don FIDA			ANOC			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%
1 Appui au développement de la filière olive	2 250	1 030	46%	30	0	0%	0	0		740	205	28%	50	0	0%	3 070	1 235	40%
2 Appui développement de la filière pomme	2 530	943	37%	110	0	0%	0	0		840	188	22%	50	0	0%	3 530	1 131	32%
3 Appui développement filière viande ovine	1 110	551	50%	0	0		160	0	0%	420	84	20%	20	0	0%	1 710	635	37%
4 Coordination et gestion du Projet	490	91	19%	0	0		0	0		330	17	5%	0	0		820	108	13%
Total	6 380	2 615	41%	140	0	0%	160	0	0%	2 330	495	21%	120	0	0%	9 130	3 109	34%

Table 5C. Décaissements sur le Prêt FIDA (DTS '000)

Catégories	Allocation initiale (1)	Décaissement (2)	Solde (1) - (2)	% décaissement (2)/(1)
1. Aménagement et travaux	1 050	651	399	62%
2. Véhicules	120	0	120	0%
3. Equipements et matériels	1 110	128	982	11%
4. Formation, animation et études	320	234	86	73%
5. Appui et assistance technique	1 090	496	594	46%
Non alloué	410	0	410	0%
Total	4 100	1 510	2 590	37%

Appendice 6 : Respect des dispositions de l'Accord de financement

Section	Disposition	Objectif/Date prévue	État d'avancement/Date
Section E 1.b)	L'UGP a été mise en place au sein de la DPA, les spécialistes matière ont été sélectionnées conformément aux dispositions de l'accord de prêt	Avant le démarrage du Programme	Disposition respectée
Section E 2	Les dispositions prévues à la section 4.08 a) des conditions générales ne s'appliquent pas à l'accord de prêt. Les dépenses spécifiées au parag.2 de l'annexe 2 de l'accord de prêt et n'excédant pas un montant total en MAD équivalent à la somme de 800 000 USD peuvent être honorées à partir du compte de prêt et du compte de don		Pas de compte désigné
Annexe 3	Clauses particulières : a), b), c), d), e) et f)		Clauses respectées
Section 4.02 b)	Aucun retrait ne peut être effectué sur le compte du prêt et/ou le compte du don avant que le FIDA n'ait approuvé le premier PTBA		Disposition respectée
Section 4.04	Les demandes de retrait ou d'engagement spécial sur le compte de prêt et/ou du compte de don, doivent être accompagnées par les documents et les pièces justificatives		Disposition respectée
Section 7.01 b)	L'UGP élabore annuellement un projet de PTBA	Projet de PTBA à soumettre au FIDA pour non-objection 60 jours avant le début de l'année du projet considéré	Disposition respectée. PTBA 2017 révisé devrait être soumis au FIDA pour NO.
Section 7.05	Les marchés de biens, de travaux et de services doivent être passés conformément aux dispositions de la réglementation de l'emprunteur		Disposition respectée
Section 7.08	L'UGP assure contre les risques l'ensemble des biens et des constructions utilisés dans le cadre du projet selon les montants conformes à de saines pratiques commerciales		Disposition respectée
Section 7.11	L'emprunteur nomme le directeur du projet et tout le personnel clé du projet selon la procédure précisée dans l'accord de financement et fait en sorte qu'il reste en poste tout au long de la période de mise en œuvre	Avant le démarrage du Projet	Disposition partiellement respectée : nominations effectuées mais changements de personnel intervenus entre-temps
Section 8.02	L'UGP établit et tient un système approprié de gestion des informations, conformément aux prescriptions du guide pratique du FIDA pour le suivi-évaluation des projets		Disposition partiellement respectée : système de suivi-évaluation non mis à jour en temps réel
Section 8.03	L'UGP doit remettre au FIDA des rapports d'activité périodiques conformes en la forme et sur le fond aux exigences du FIDA	Chaque semestre et à la fin de chaque exercice	Disposition partiellement respectée: les rapports annuels d'activité sont envoyés au FIDA, les rapports semestriels ne le sont pas. L'UGP n'a pas adressé le rapport financier 2016, alors qu'il est dû au plus tard quatre mois après la date de clôture.
Section 9.01	L'UGP tient des comptes et des livres comptables distincts, conformément à des pratiques comptables appropriées		Disposition respectée mais tenue sur Excel et non pas sur un logiciel comptable.
Section 9.03	Remettre au FIDA dans les 6 mois suivant la fin de l'année fiscale, une copie certifiée conforme du rapport d'audit.	30 juin de chaque année	Rapport provisoire 2016 adressé à la DPA avant le 30 juin. Par contre la version finale non encore adressée au FIDA, alors qu'elle aurait dû être envoyée avant le 30 juin 2017.

Section 11.01	Le financement et les paiements au titre des frais de service du prêt sont nets de tout impôt.		Disposition respectée
---------------	--	--	-----------------------

Appendice 7: Gestion des savoirs, apprentissage et innovation

1. Le projet a eu le mérite d'apporter certaines innovations qui pourraient être dupliquées ailleurs. Il s'agit, essentiellement, de i) la constitution des équipes métier ; ii) l'appui à la commercialisation des animaux pour la fête « Aïd Aladha » ; iii) la valorisation des margines comme fertilisant; iv) la production d'un film sur les activités du projet comme moyen de partage du savoir.
2. Pour ce qui est de la constitution des équipes métiers, elle a été motivée par le souci de préserver les actions et les acquis d'un projet parmi les bénéficiaires après son achèvement. L'équipe métier est un groupe de personnes regroupés et inscrit dans un cadre juridique (association, coopérative), dont l'effectif reste variable selon le cas, et exerçant un métier donné.
3. Pour les filières végétales, le nombre d'équipes métiers constitués est de 5 pour les filières végétales (dont 1 féminine). Leurs activités s'articulent pour l'arboriculture autour de la taille et l'entretien des arbres, la protection phytosanitaire, la récolte des arbres contre toutes maladies et ravageurs. Pour la filière ovine, une équipe métier a été constituée et se charge de l'appui à la commercialisation des animaux pour l'Aïd Aladha par vente en ligne. Le bilan de cette opération a été satisfaisant.
4. L'appui à la mise en place d'un Stand de commercialisation des ovins est novateur, et mérite d'être encouragé et surtout en faire une action génératrice de fonds de roulement pour les éleveurs en vue de financer d'autres actions de développement de l'élevage et par la suite assurer la durabilité des groupements d'élevage.
5. Pour les unités de valorisation, une équipe « maintenance des équipements des unités » a été créée, ce qui est d'un grand intérêt pour les bénéficiaires du projet une fois les unités sont fonctionnelles.
6. En matière de préservation de l'environnement, un essai d'utilisation des margines comme fertilisant en mélange avec l'eau d'irrigation a été réalisé au niveau l'unité de trituration d'olives d'Ouled Mtaa. Les résultats sont satisfaisants et l'opération mérite d'être creusée encore plus dans le cadre d'une action recherche/développement.
7. La DPA a produit un film d'une vingtaine de minutes sur les différentes activités réalisées ce qui est un bon moyen pour partager les informations sur le projet. Ce film mérite d'être raccourci pour une meilleure vulgarisation et traduit/sous-titré en langues les plus pratiquées, pour en assurer une large médiatisation nationale voire internationale après l'avoir complété par les réalisations en aval une fois les UV seront opérationnelles.

Appendice 8: Degré de mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision

Matrice de recommandations du projet de PDFAZMA FIDA (mission de supervision à mi-parcours)

Domaines d'action/Mesures convenues	Echéances	Responsables	Etat d'avancement
Produits			
I. Composantes I et II «Appui au développement des filières olives et pommes»			
1. Doter l'A.T des moyens de déplacement nécessaires pour assurer convenablement la tâche d'accompagnement des bénéficiaires	Décembre 2016	MAPM, DRA, DPA	compte tenu des moyens disponibles, leur usage est rationalisé avec efficacité. La présence de l'AT reste insuffisante. 1
2. Poursuivre l'encadrement des agriculteurs avec une priorité à ceux faisant partie des coopératives de valorisation	Novembre 2016 puis continu	UGP/AT	les adhérents des coopératives de valorisation seront intégrés dans le programme d'encadrement sur les itinéraires techniques afin d'assurer la qualité des produits sur toute la chaîne de valeur. 1
3. Appuyer le renforcement des moyens matériels (équipement et transport) des équipes métier (facilitation de l'accès au financement)	Novembre 2016	DPA, UGP/AT	des fiches techniques des équipes sont élaborées et déposées à l'INDH afin de décrocher des sources de financement pour leur renforcement en moyens matériels 1
4. Revoir la composition des équipes-métiers en y intégrant des techniciens en maintenance des unités de valorisation	Décembre 2016	UGP/AT	Toutes les équipes ont renforcées leurs effectifs avec de membres de niveau bac et techniciens spécialisés en agriculture, mais pas en maintenance des unités de valorisation 1
5. Assurer un accompagnement rapproché aux équipes-métiers, notamment en matière de fertilisation et de protection phytosanitaire	Décembre 2016, puis continu	UGP/AT	Des séances de formation étaient organisées au profit des EM : 10 Jours pour les EM de la filière Olive 14 jours pour celles de la filière Pomme 2
6. Engager la construction et l'équipement des unités de valorisation	Décembre 2016	SMOP, UGP	Les travaux de construction de 5 unités de valorisation ont commencé. Les marchés de construction de 3 unités de valorisation sont en cours de visa. L'acquisition et l'installation des équipements seront réalisée à l'achèvement des travaux de construction. 1
	Décembre 2016	SMOP, UGP	Ce programme a fait l'objet d'un AAO pour l'accompagnement des

Dates de la mission: 27 juin au 11 juillet 2017

Date du document: 31/07/2017

No. du Projet: 1526

No. du rapport: 4513-MA

Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 Département de la gestion des programmes

7. Engager rapidement un programme de formation et d'accompagnement des membres des coopératives en matière de gestion des unités de valorisation			unités de valorisation en matière de gestion, élaboration de plan d'affaires et de stratégies marketing adaptées à ces unités. Un programme de sensibilisation des coopératives a été réalisé par l'équipe commerciale. 2
8. Accélérer les travaux d'aménagement hydro-agricole	Février 2017	SMOP/SAHA, SAHA, UGP/AT	Travaux en cours 1
9. Poursuivre le renforcement des capacités des AUEA sur la gestion des périmètres, la gestion des associations et l'économie de l'eau	Novembre 2016, puis continu	SAHA, UGP/AT	Un programme de formation des membres des AUEA est réalisé au profit des associations 2
III. Composante III «Appui au développement de la filière viande ovine»			
10. Renforcer le partenariat avec l'ANOC en établissant un planning d'activités, un système de suivi et de reporting conjoints et réguliers, avec un suivi permanent par le zootechnicien de l'AT.	Novembre 2016 puis continu	SMOP, UGP/AT, ANOC	Des réunions ont été tenues avec l'ANOC dans le but d'élaborer un planning d'activités ; des contacts directs seront organisés avec les éleveurs ANOC pour les sensibiliser sur les cotisations annuelles qu'ils paient pour l'ANOC et l'importance de ces cotisations dans la logique du fonctionnement de cette association. A noter que cet aspect de cotisation a causé beaucoup de problèmes pour le groupement Tiwerare (groupement renforcé) et qui se présente par l'incapacité des éleveurs à payer lesdites cotisations causant ainsi une exclusion de certains adhérents pour motif de non règlement de leur situation vis-à-vis l'ANOC. 1
11. Sensibiliser les groupements ANOC sur l'augmentation du nombre de leurs adhérents	Janvier 2017	SMOP, UGP/AT, ANOC	Ce point a été soulevé et discuté pour élargir l'adhésion aux deux groupements ANOC. La distribution des béliers avait eu lieu le 08 juin 2017 et va permettre d'augmenter l'adhésion par 47 adhérents. Des discussions seront menées avec ces éleveurs pour savoir leur attentes vis-à-vis cette adhésion. 1
12. Poursuivre l'encadrement et la formation des éleveurs ANOC et non ANOC	Novembre 2016 puis continu	SMOP, UGP/AT, ANOC	Des sessions de formations seront organisées pour les éleveurs ANOC et non ANOC en concertation avec les responsables de l'ANOC. 0
13. Acquérir l'équipement des 37 bergeries et aménagement des 5 bergeries modèles	Décembre 2016	SMOP, UGP/AT, ANOC	Ces équipements ont été réceptionnés le 28 avril 2017 et sont distribués le même jour aux éleveurs ANOC pour les 42 bergeries. Pour l'aménagement, il est en cours de réalisation et il concerne 6 bergeries à raison d'une bergerie par commune rurale puisque les deux groupements regroupent 6 CR. 2
14. Lancer la construction du centre de stockage des aliments à Dar Jamâa	Décembre 2016	SMOP, UGP/AT	La préparation du CPS est en phase d'achèvement et la date prévue de l'ouverture des plis relatifs aux travaux de construction du local de stockage d'aliment pour bétail est prévue le 30/07/2017. Le dossier de la demande d'autorisation de construction est déposé et a été passé dans la première commission. Une seule remarque a été émise et elle a concerné le respect de l'emprise qui est de 20 m, ce qui a nécessité l'addition d'une superficie de 700 m ² à la superficie qui a été dédiée à ce projet. On attend actuellement une assemblée extraordinaire du conseil communal de la CR de Dar Jamaâ afin d'accorder cette addition de superficie. 2

15. Lancer la construction de la Maison de l'Artisanat et l'élaboration, avec la direction de l'artisanat, d'un plan de développement	Décembre 2016	SMOP,UGP/AT, Direction régionale de l'artisanat	La préparation du CPS est en phase d'achèvement et la date prévue de l'ouverture des plis relatives aux travaux de construction de la maison de l'artisanat est prévue le 30/07/2017. Le dossier de la demande d'autorisation de construction est en phase finale de validation auprès de la commission. La remarque c'est l'insertion du constat d'alignement sur le plan architectural. Des réunions ont été tenues avec le directeur de l'artisanat de Marrakech afin de développer une stratégie d'appui aux bénéficiaires de la construction de la maison de l'artisanat à travers des formations et l'encadrement de proximité de ces bénéficiaires. 2
16. Analyser les aspects relatifs à la commercialisation des produits de tissage et identifier les besoins en formation des membres de la coopérative	Décembre 2016	SMOP, UGP/AT, Direction régionale de l'artisanat	Ce point était traité, dans une réunion, avec le porteur du projet de la construction de la maison de l'artisanat en présence du responsable de la délégation de l'artisanat pour définir les besoins en formation des membres de la coopérative et en appui à la commercialisation des produits de tissage . A noter que l'activité de tissage a été rejetée parce que les femmes qui n'ont pas voulu adhérer à cette idée telle qu'elle a été prévue dans le document de base du FIDA. Mais l'idée de construire une maison de l'artisanat va favoriser l'adoption de cette activité par les femmes adhérentes. 1
17. Organiser avec l'ANOC le transfert progressif de la gestion des actions commerciales internet aux organisations d'éleveurs, mais continuer à encadrer l'opération pour 2017 avec la participation effective des groupements et la formation de jeunes sur les techniques nécessaires	Janvier 20c 17	UGP/AT, ANOC	En partenariat avec l'ANOC, le porteur du projet de la mise en place du stand de commercialisation des ovins et avec la participation effective des membres de l'équipe métier de commercialisation des produits qui a été créée nouvellement, le transfert de la gestion des actions commerciales par internet aux éleveurs sera réalisé avec l'adoption cette année d'un nouveau site Web dédié à la commercialisation des ovins. Des séances de formation des jeunes seront organisées dans ce sens. 1
IV. Coordination et gestion du projet			
Suivi-évaluation			
18. Mettre la base de données (Excel) relative à l'avancement physique et financier à jour et l'alimenter en temps réel	Novembre 2016 puis continu	P/AT	La mise à jour de la base de données (Excel) relative à l'avancement physique et financier est assurée respectivement par le responsable suivi et évaluation et la responsable financier nouvellement recrutée, mais reste toujours des incohérences de chiffres à corriger 1
19. Veiller à la préparation des rapports d'activité contractuels et les envoyer au FIDA à temps (rapport semestriel et rapport annuel)	Juin de chaque année et à la fin de chaque année	P/AT, DPA	Les rapports semestriels et annuels sont élaborés. 2
20. Mettre à jour les indicateurs SYGRI à la fin de chaque année et compléter les indicateurs du deuxième niveau et relatifs à l'aval de la filière pomme.	Fin 2016	P/AT	La mise à jour des indicateurs SYGRI s'effectue à conjoncturellement par le responsable suivi et évaluation. Des incohérences de chiffres ont été constatées 1
21. Préparer le rapport d'achèvement du projet	Six mois avant l'achèvement du projet	T	Le projet a été prorogé de 2 ans et le rapport d'achèvement sera préparé ultérieurement 2

Gestion financière			
22. Réduire les délais de passation des marchés	Novembre 2016 puis continu	UGP, responsable passation des marchés et service technique concerné	Cette remarque est prise en considération, mais les délais sont à réduire d'avantage. 1
23. Demander la prolongation de la validité des offres des attributaires de marchés	Continu	UGP, responsable passation des marchés et service technique concerné	Cette remarque est prise en considération 2
24. Veiller à demander la non objection du FIDA sur les marchés qui y sont assujettis	Continu	UGP, responsable passation des marchés et service technique concerné	La non-objection est déjà envoyée au FIDA 2
25. Effectuer la formation en ligne sur les règles de bonne gestion financière des projets FIDA	Novembre 2016	Responsable comptable	Formation programmée 1
26. Mettre en place une formation d'appui et de support pour renforcer les capacités techniques de la responsable finance.	Continu, puis chaque fin de trimestre	Coordinateur du projet/Responsable comptable	Pas encore 0
27. Accélérer le processus d'envoi au FIDA des 2 DRF en cours et envoyer régulièrement les autres DRF	Avant fin novembre, puis chaque trimestre	UGP et DB	Les 2 DRF sont élaborés en mois d'octobre, et ils sont envoyés à la direction financière en mois de décembre 2016 2
28. Assurer un suivi de la contrepartie du Gouvernement et de la contribution des bénéficiaires et de l'ANOC et les reporter régulièrement dans les états financiers.	Fin novembre 2016, puis continu	Coordinateur du projet/Responsable Comptable/IGF	Pas fait 0
29. Assurer que le rapport d'audit réponde aux exigences du FIDA et soit communiqué dans les délais requis	30 juin 2017	Coordinateur du projet/Responsable Comptable/IGF	Le rapport d'audit a été élaboré selon les exigences du FIDA. Le rapport de 2016 n'a pas été encore communiqué au FIDA 1
30. Transmettre au FIDA la demande de prolongation du projet et la réallocation des fonds disponibles avec réallocation du non alloué	Novembre 2016	APM, MEF, Direction du projet	Une note sur la prolongation du projet a été élaborée et transmise à l'ADA le 22 Décembre 2016 pour avis. La prolongation de 2 ans a eu lieu, mais sans réallocation 1
31. Transmettre régulièrement les rapports d'activité trimestriels du projet au FIDA	Décembre 2016, puis chaque semestre	UGP	Cette remarque sera prise en considération 0
Ciblage et équité genre			
32. Intégrer des jeunes, notamment femmes ayant un niveau d'instruction suffisant pour les prestations de fertilisation et de traitement phytosanitaire	Décembre 2016	UGP	Un programme sera établi en concertation avec le SAHA à réaliser en 2017. 1
33. Intégrer dans les équipes métier des techniciens en matière de	Janvier 2017	AT/UGP	Toutes les équipes ont renforcées leurs effectifs avec de membres

maintenance des unités de valorisation			de niveau bac et techniciens spécialisés en agriculture. 1
34. Inciter les coopératives au nombre d'adhérents faible à s'ouvrir sur de nouvelles adhésions	Décembre 2016	UGP	Des réunions avec les membres du bureau des coopératives ont été tenues pour l'élargissement des adhérents (pas de nouvelles adhésions). 0
35. Etablir avec l'ODCO un programme de formation des coopératives en matière de gestion financière et commercialisation	Décembre 2016	P	Deux jours de formation ont été réalisés le 12 et 13 janvier 2016 au profit du personnel de l'équipe de FIDA sur la gestion administrative et financière à fin d'accompagner les coopératives. Ainsi un programme de formation été réalisé par l'ODCO au profit des coopératives 2
36. Aider les équipes à se doter en moyens de transport à travers la SFDA ou l'INDH	Décembre 2016	A	Des réunions sont prévues, avec des organismes financiers en présence des EM, tels que Tamouil fellah, l'ADS et l'INDH 1
37. Intensifier la formation des femmes dans le domaine de la pomiculture	Janvier 2017 puis continu	UGP	7 jours de formation pratique seront organisés en 2017 au profit des EM de la filière Pomme. 0
Gestion des savoirs			
38. Finaliser la création d'un site web régulièrement alimenté, la publication de plus d'articles dans la presse et la réalisation de vidéos sur le projet et sur ses "success stories"	Décembre 2016	RA, DPA, UGP	Un court métrage sur les réalisations du projet a été réalisé à l'occasion des Comités Provincial et Régional 2016 Ainsi qu'un Film sur le projet a été réalisé, mais pas de site Web. 1
Partenariat			
39. Etablir un plan d'action, un chronogramme de réalisation et des indicateurs de suivi de la performance pour chaque convention	Décembre 2016 puis continu	A, UGP, partenaire	Des réunions sont tenues avec les partenaires et un rapport sur le partenariat a été élaboré. Pas de chronogramme 1
40. Elargir le champ d'action de la collaboration avec la direction régionale de l'ONCA à d'autres FFS dans les zones oléicoles, d'autres zones pomicoles et zones d'élevage.	Janvier 2017 puis continu	A/UGP, Direction régionale ONCA	Cette remarque sera prise en considération 0
41. Intensifier la collaboration avec la SFDA pour faciliter l'accès des bénéficiaires (agriculteurs, femmes rurales, jeunes promoteurs et coopératives) au crédit d'investissement et de fonctionnement.	Novembre 2016 et continu	A/UGP et Direction régionale SFDA	Des réunions sont tenues avec SFDA afin de trouver une démarche pour convaincre les équipes métier d'adhérer 1
42. Intensifier la collaboration avec l'ODECO pour encadrer davantage les coopératives en gestion financière et commerciale.	Novembre 2016 et continu	DPA/UGP et Direction régionale ODECO	Un programme de formation a été réalisé par l'ODECO au profit des coopératives 2
43. Inviter l'ANAPEC à accompagner les coopératives d'équipes métiers et	Janvier 2017 pour équipes métiers et	A/UGP et Direction régionale de l'ANAPEC	L'ANAPEC ne peut faire cette formation, l'agence accompagne les

de valorisation à préparer leurs business plans.	mars pour coopératives de valorisation		porteurs de projet et non pas les coopérative déjà existantes. 1
44. Identifier des partenaires spécialisés dans le marketing pour assister les coopératives de producteurs et d'éleveurs à pénétrer des marchés porteurs, directement ou à travers la vente en ligne	Décembre 2016 et continu	A/AT/UGP	deux jours de formation ont été réalisés le 12 et 13 janvier 2016 au profit du personnel de l'équipe de FIDA sur la gestion administrative et financière à fin d'accompagner les coopératives. Ainsi un programme de formation a été élaboré et réalisé par l'ODECO en janvier au profit des coopératives 2
45. Elargir l'intervention de l'ONSAA pour sensibiliser les producteurs sur la qualité des produits des filières.	Décembre 2016 et continu	DPA/AT/UGP, ONSAA	L'ONSAA est toujours présente dans les actions qui entrent dans ces prérogatives 1
Stratégie de désengagement			
46. Elaborer la stratégie de retrait du projet en identifiant les mesures à prendre et les moyens à mettre en place pour assurer la durabilité de ses réalisations, notamment en matière de renforcement de l'encadrement de proximité après-projet	Mars 2017	P/UGP, ONCA	Cette remarque sera prise en considération. Pas de vision élaborée. 0
Durabilité			
47. Mettre en place les ressources humaines et les moyens nécessaires pour un encadrement de proximité après-projet	Avant l'achèvement du projet	ONCA	Cette remarque sera prise en considération. 0
48. Renforcer les capacités des organisations de producteurs en matière de gestion et d'entretien des réalisations pour en assurer la pérennisation	Novembre 2016 et continu	UGP/AT	Cette remarque sera prise en considération 1
49. Suivre de près la réalisation technique des aménagements restants et de la mise en place des unités de valorisation	Novembre 2016 et continu	P/AT	Cette remarque sera prise en considération 1
50. Engager, en étroite collaboration avec la représentation provinciale de ladite institution, un effort de sensibilisation, d'identification des besoins, d'explication des modalités et d'appui aux bénéficiaires pour la formulation de leurs dossiers de financement.	Décembre 2016	A, UGP/AT	Cette remarque sera prise en considération. 1

(2) 14 recommandations prises en charge à 100%

(1) 27 recommandations prises en charge partiellement

(0) 9 recommandations n'ont pas été prises en charge

Appendice9 : Programme de la mission dans la zone du projet

Mission de supervision du Fond International pour le Développement El Haouz Programme de la mission du 30/06 au 05/07/2017

Jour	Equipe	Réunions et Sites visités	Lieu
Dimanche 27/06	Arrivée des consultants		
Lundi 28/06	FIDA ADA MA	Réunion de démarrage à l'ADA à Rabat Départ vers Marrakech	Rabat Marrakech
Mardi 29/06	FIDA DPA UGP-AT	Réunion de démarrage Finalisation du programme avec UGP Discussion UGP-Consultants FIDA	DPA Marrakech
Vendredi 30/07	FIDA DPA UGP-AT	1. Réhabilitation du pommier (2 sites) 2. Rencontre avec l'EM pommier	1.Ouirgane 2.Imgdal
	FIDA DPA UGP-AT	1. Aménagement unité de fromage 2. Equipement de bergerie (grpt renforcé) 3. Equipement unité de tissage 4. Equipement de bergerie (grpt crée)	1. Takerkoust 2.sidi bedhaj 3. Ouzguita
Samedi 01/07	FIDA DPA UGP-AT	1. PMH 2. Equipe métier pommier 3. Réhabilitation pommier	Azgour
Dimanche 02/07/2017	Réunion des consultants		
Lundi 03/07/2017	FIDA DPA UGP-AT	1. Unité de conditionnement de pomme et vinaigre de pomme 2. PMH (Anougal) 3. PMH (OuledMtaa) 4. Construction unité de MEB	1.Anougal 2. Ouledmtaa
	FIDA DPA UGP-AT	1. Réhabilitation olivier 2. Equipe métier olive 3. Rencontre avec les membres de la coopérative de savon mou 4. Unité de trituration aguerswak	Amghras
	FIDA DPA UGP-AT	1. Coop apicole Ait Zitoun 2. AGR ovine	Amghras
Mardi 04/07	FIDA DPA UGP-AT	1. Unité de conditionnement de pomme et unité de vinaigre de pomme 2. Association Tinmel	Talat NYACCOB
	FIDA DPA UGP-AT	Kiosque de commercialisation des produits de terroir	Imlil
Mercredi 05/07	FIDA DPA UGP-AT	Réunions avec partenaires <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'office de développement et de la coopération de Marrakech (9h30) ▪ Délégation régionale de l'artisanat (11h30) ▪ L'institut national de la recherche agronomique (15h30) 	Marrakech
Jeudi 06/08		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La direction régionale ONCA de Marrakech (9h30) ▪ L'institut des techniciens agricoles de SOUIHLA (15h30) ▪ ANOC 	
Vendredi 07/07	FIDA DPA UGP-AT Partenaires	Réunion de restitution au DPA	Marrakech

Maroc

Projet de développement des filières agricoles dans les zones de montagne de la province d'Al Haouz (PDFAZMH)

Rapport de supervision – Mission du 27 juin au 11 juillet 2017

Appendice 10

Samedi 08/07	FIDA	Départ de la mission vers Rabat	Rabat
Dimanche 09/07	FIDA	Rédaction de l'aide moire	
Lundi 10/07		Finalisation du rapport de mission	
Mardi 11/07	FIDA ADA MA DPA	Réunion de synthèse à l'ADA	
Mercredi 12/07		Départ des consultants	

Appendice10 : Liste de présence aux réunions de démarrage et de synthèse

Réunion de démarrage, Rabat le 28 juin 2017 à l'ADA

Mardi 28 Juin 2017

LISTE DES PARTICIPANTS
 Réunion de démarrage de la mission de supervision du PDFAZMH

Nom et prénom	Organisation	Téléphone	Email	Embarquement
Youssef Serour	ADA	0644 44 02 65	y.serour@ada.ma	
OUASSI EL BACHA	FIDA	0644 94 44 99	ouassi@fida.ma	
NEJMA EL OUBAYDI	FIDA	0644 94 44 99	nejma@fida.ma	
MOHAMED EL OUBAYDI	FIDA	0644 94 44 99	mohe@fida.ma	
MUS TAHER	FIDA	0644 94 44 99	mus@fida.ma	
Fatiha Ghilic	FIDA	0644 94 44 99	fatiha@fida.ma	
Youssef Ghilic	FIDA	0644 94 44 99	youssef@fida.ma	
ARABIA ABDELKADER	FIDA	0644 94 44 99	arabia@fida.ma	
NADHO MOHAMED	FIDA	0644 94 44 99	nadho@fida.ma	
CAZALIS Youssef	FIDA	0644 94 44 99	cazalis@fida.ma	
FAIC ELAMRI	FIDA	0644 94 44 99	faic@fida.ma	
MOHAMED EL OUBAYDI	FIDA	0644 94 44 99	mohe@fida.ma	
MOHAMED EL OUBAYDI	FIDA	0644 94 44 99	mohe@fida.ma	
EL MANSOUR EL OUBAYDI	FIDA	0644 94 44 99	elmansour@fida.ma	
EL MANSOUR EL OUBAYDI	FIDA	0644 94 44 99	elmansour@fida.ma	
EL MANSOUR EL OUBAYDI	FIDA	0644 94 44 99	elmansour@fida.ma	

Réunion de restitution locale, Marrakech le 07 juillet 2017 à la DPA


Projet de Développement des Filières Agricoles dans les Zones Montagneuses d'Al Haouz

Ministère de l'Agriculture et de Pêche Maritime
 Direction Régionale de l'Agriculture et de Pêche Maritime
 Direction Provinciale d'Agriculture et de Pêche Maritime

Région de Marrakech


Date : 07/07/2017
 Lieu : DPA de Marrakech
 Objet : réunion de restitution de la mission de supervision du PDFAZMH

Nom et prénom	Organisation	Email	Tel	Embarquement
Charaf Zior et Aouf	FIDA	gcharaf@fida.ma	+216 91 515 936	
CAZALIS Youssef	FIDA	cazalis@fida.ma	+33 6 49 89 44 42	
Abdelkader Arabia	FIDA	arabia@fida.ma	06 61 34 2 62	
BOUCHA FATMI	FIDA	fatmi@fida.ma	+216 97 13 4 312	
MOHAMED EL OUBAYDI	FIDA	mohe@fida.ma	+216 553 553 8	
EL OUBAYDI	DPA	elou@fida.ma	06 66 0 93 510	
HAIDINE ZAKARIA	DPA	zakaria@fida.ma	06 32 41 4 84	
ALMUL LI'ZOUR	DPA	li'zour@fida.ma	06 78 67 11 79	
Youssef Bassou	SAI HESO	youssef@fida.ma	06 60 02 59 49	
AL MUL WEDDOUN	A.T. DPA	al.mul.weddoun@gmail.com	06 29 41 95 2	


Projet de Développement des Filières Agricoles dans les Zones Montagneuses d'Al'Haouz

Date : 07/07/2017
 Lieu : DPA de Marrakech
 Objet : réunion de restitution de la mission de supervision du PDFAZMH

Nom et prénom	Organisme	Email	Tel	Emplacement
Chakki NEMMANOU	FIDA	c.nemmanou@fida.org.ma	+212 551 574 02	
Chakki Ziv et Abdhir	FIDA	gchakki@fida.org.ma	+212 551 574 02	
CASALIS Khouma	FIDA	chouma-casalisk@fida.org.ma	+33 6 49 88 44 52	
Abdelilah ARABA	FIDA	a.araba@fida.org.ma	+212 551 574 02	
Boucha FATHI	FIDA	boucha.fathi@fida.org.ma	+212 551 574 02	
Mog Mahrouf	FIDA	mogmahrouf@fida.org.ma	+212 551 574 02	
ELFOUZI Abdelaziz	DPA	el Fouzi@fida.org.ma	+06 68 0 93 70	
HAIDINE ZAKARIA	DPA	haidine.zakaria@fida.org.ma	+06 32 41 41 84	
Amal LYOUR	DPA	lyour@fida.org.ma	+06 78 61 11 39	
Hassan Bassou	SAHBO	hassan@fida.org.ma	+06 02 83 93	
NIZ Beddoun	A.T. DPA	niz@fida.org.ma	+06 85 44 52	


Projet de Développement des Filières Agricoles dans les Zones Montagneuses d'Al'Haouz

Nom et Prénom	Organisme	Email	Tel	Emplacement
Zouls BOUSSASSI	AT DPA Marrakech	zouls.boussassi@fida.org.ma	+06 23 20 93 4	
Soufiane EL FRAJ	AT DPA Marrakech	soufiane.elfrac@fida.org.ma	+06 32 32 24	
Fadwa Fadani	AT DPA Marrakech	fadwa.fadani@fida.org.ma	+06 31 58 67	
Adnan Hual	AT DPA Marrakech	adnan.hual@fida.org.ma	+06 58 81 01 3	
Lamia Fozzi	AT DPA Marrakech	lamia.fozzi@fida.org.ma	+06 31 47 34	
Tarip, Noureddine	AT DPA Marrakech	tarip.noureddine@fida.org.ma	+06 31 47 34	

Réunion de synthèse à l'ADA, Rabat le 11 juillet 2017